Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1992)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PANORAMA

10/92

Prévoir sa vieillesse

Raiffeisen
au Tessin

Le regard
de Jean-Pierre Masmejan

RAIFFEISEN

Avoir ou ne pas avoir

«L'examen du bilan annuel en Suisse»

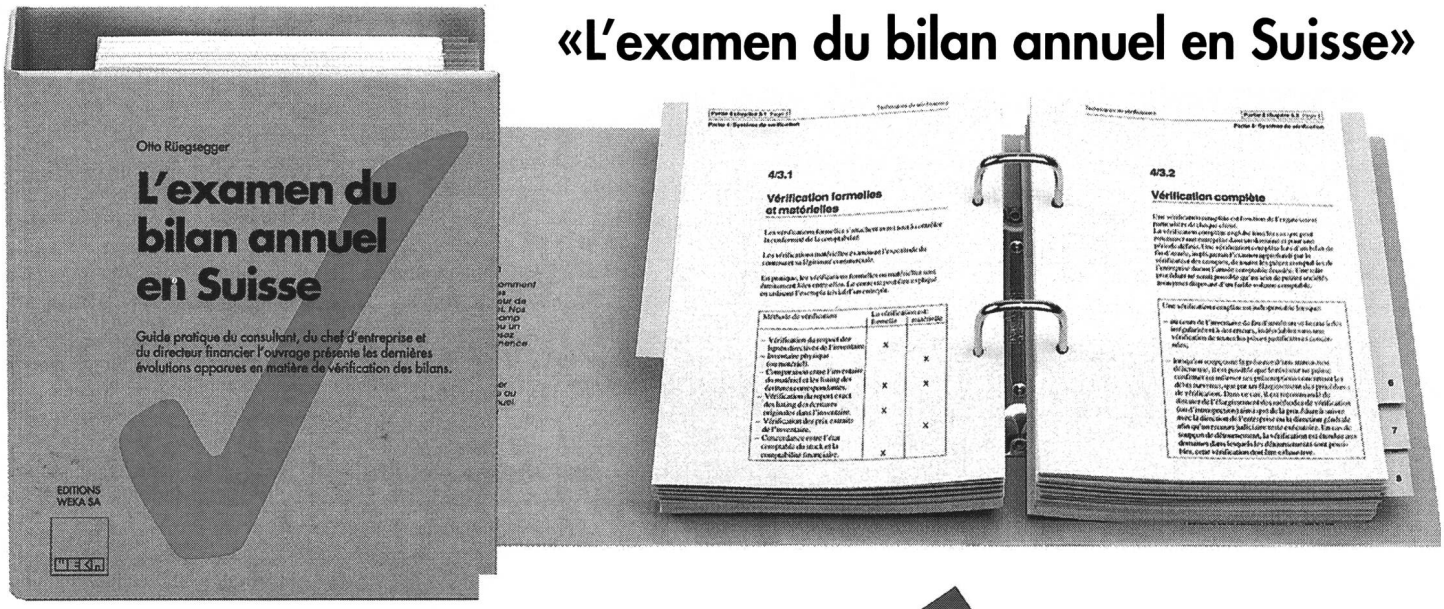

Le bilan de l'année

Chaque année, votre entreprise doit faire face à une tâche essentielle: le bouclement et l'examen des comptes annuels. Pour savoir comment vous y préparer, comment présenter et analyser vos résultats et comment lire l'avenir de votre société dans les lignes de votre bilan, vous disposez désormais d'un ouvrage de référence complet de près de 450 pages. Des exemples de cas concrets et de nombreuses check-lists vous permettent de détecter d'éventuels points faibles et d'éviter ainsi d'importantes pertes de temps. Grâce à la clarté de la table des matières, vous trouverez rapidement les textes de lois, les prescriptions légales et les directives dont vous avez besoin. Pour le chef d'entreprise, le directeur du service financier et le comptable, cet ouvrage est la meilleure préparation avant la présentation du bilan annuel. Pour la fiduciaire et le réviseur des comptes, c'est le complément, orienté vers la pratique, du manuel de révision.

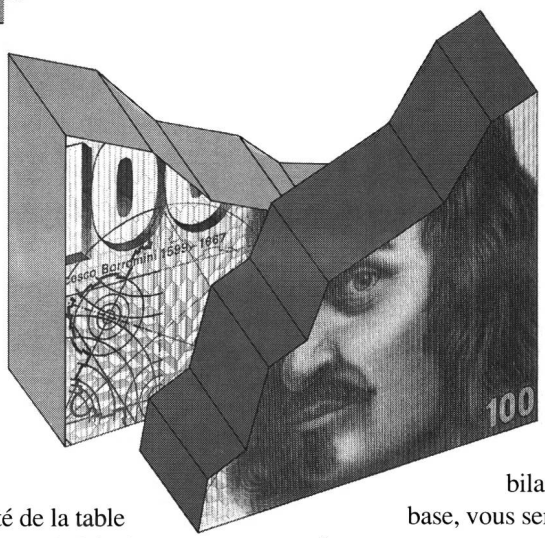

Nous sommes à l'affût des dernières évolutions.

L'auteur de l'ouvrage, Otto Rüegsegger, expert-comptable diplômé et directeur d'une société fiduciaire et d'audit, est également l'auteur de nombreux autres ouvrages spécialisés et l'organisateur de divers séminaires. Il connaît donc la matière à fond et il est bien placé pour observer les évolutions en matière de vérification des bilans. Pour compléter votre ouvrage de base, vous serez régulièrement informé sur ces changements et recevrez automatiquement toutes les nouvelles directives et ordonnances. Grâce à ce service de compléments/mises à jour, votre guide sera toujours actuel.
Service de compléments/mises à jour:
3 à 4 envois par an, 82 ct la page.
Annulation possible à tout moment.

WEKA
Romandie

Bon de commande

☐ Veuillez m'envoyer l'ouvrage de référence «L'examen du bilan annuel en Suisse», système pratique à feuillets mobiles de plus de 450 pages. Prix de souscription Frs. 248.–. Offre valable jusqu'au 31.12.92 (Frs. 292.– après cette date). No. de commande 26.500. Droit de retour dans les 10 jours.

☐ Veuillez m'envoyer votre catalogue des ouvrages spécialisés sans engagement et gratuitement.

Nom: Prénom:

Entreprise: Dépt./Fonction:

Adresse: NPA/Localité:

Date: Signature:

A retourner à: Editions WEKA, l0, Av. de la Gare, Case postale l00l Lausanne, Téléphone 021/23 82 43 224201

Bonjour,

Ame. Avenir. Bonheur...
Détresse. Indécence...
Ces quelques mots (clés), vous les retrouverez aux pages 6 et 9 de ***Panorama.***
Selon notre invité du mois, André Fontaine, «les peuples sombrent dans la routine et la médiocrité lorsqu'ils cessent de rêver d'un avenir meilleur».
Pour l'ancien directeur du journal ***Le Monde****, il ne s'agit pas d'être optimiste à tous crins, pas plus qu'irréductible pessimiste, mais «volontariste».*
Car l'optimisme comme le pessimisme ne sont que des oreillers de paresse puisque, dans un cas comme dans l'autre, ils vous incitent à la passivité. Or, pour les peuples comme pour les êtres, il importe d'agir, et non pas de se résigner.
De la famine vue en Afrique à la misère côtoyée en Amérique latine, en passant par les bureaux des plus «Grands» de ce monde, André Fontaine aura été confronté à la nature humaine dans toutes ses humeurs. «Malheureusement, peut-il dire, lorsque les conditions matérielles d'existence s'améliorent, l'égoïsme ne disparaît pas pour autant».
Et, lui qui ne croit pas au Bonheur mais aux bonheurs, de se demander: «Que rapporte à une nation de gagner la terre entière si elle perd son âme?»

*

A Lausanne, dans notre rubrique «carte blanche», Jean-Daniel Rossier pousse un cri de colère à propos des «non-oubliés de la crise». Il n'hésite pas à parler «d'indécence».
En tant que responsable romand de l'Office de révision, il est particulièrement bien placé pour connaître «la détresse financière qui sévit dans la riche Helvétie». Et il en parle.
A Paris et à Lausanne, écrivain et homme de chiffres, André Fontaine et Jean-Daniel Rossier défendent les mêmes valeurs: le droit à la dignité humaine.
Dans le monde «feutré» qui est le nôtre, le monde si poli – et si hypocrite – du non-dit, il faut du courage pour affirmer ses convictions. Et aussi de la noblesse.

Gilberte Favre

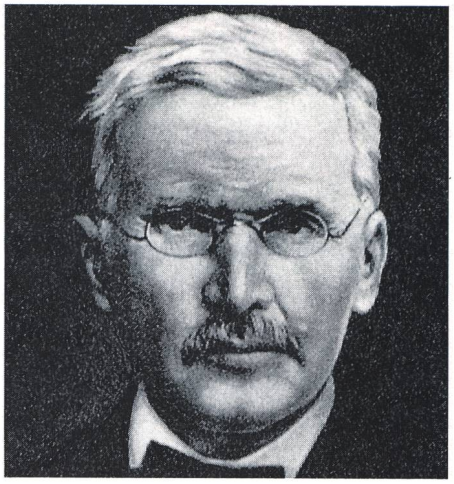

Walter Koch, qui est le spécialiste de F-G. Raiffeisen, a un but: écrire la biographie de cet Allemand méconnu.

Le Tessin compte aujourd'hui 117 banques (ici, celle de Montagnola)

Le Valaisan Jacques Granges est un viticulteur biologique heureux. Photo: Robert Hofer

Document F-G. Raiffeisen par Walter Koch 4

L'invité André Fontaine 6

Carte blanche... à Jean-Daniel Rossier 9

Avantages du EC-direct 14

Le regard de Jean-Pierre Masmejan 19

Entreprendre Un viticulteur au Tessin 21

Semaines de l'épargne 24

Raiffeisen au Tessin 26

Espace littéraire Nicolas Kolly 30

PANORAMA

Octobre 1992

Editeur
Union suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall et Lausanne

Rédaction
Gilberte Favre, rédactrice responsable
Case postale 144
1010 Lausanne 10
Route de Berne 20
Tél. 021/653 75 51

Maquette
Véronique Duthovex

Collaborateurs permanents
Robert Hofer, Jean-Paul Maeder, Thierry Ott, Joëlle Pirek-Cheron, Françoise de Preux, Oswald Ruppen, Roger Schindelholz, Rémy Viredaz, Valott

Administration/Service des abonnements
Michèle Notari
Case postale 144
1010 Lausanne
Tél. 021/653 75 51

Il est possible de s'abonner individuellement et en tout temps à **PANORAMA.**

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

Régies des annonces
Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2 - 1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31
Fugier Espace et Publicité
Ch. du Dernier-Mur - 1031 Mex
Tél. 021/701 53 33

Impression/Expédition
Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Tirage: 24 000 ex.

«Frédéric-Guillaume Raiffeisen pourrait être mon grand-père»

Portrait du spécialiste de Raiffeisen, Walter Koch

«Frédéric-Guillaume Raiffeisen pourrait être mon grand-père, tant je le connais bien maintenant.» Celui qui parle ainsi s'appelle Walter Koch. Il vit à Dachau, près de Munich, et il est devenu, avec ses innombrables publications, dont une thèse, le meilleur connaisseur du pionnier des banques coopératives décédé voici 104 ans.

Walter Koch est directeur de filiale adjoint de la Banque populaire Raiffeisen de Dachau à Munich-Allach.

Photo Markus Angst

Par Markus Angst

A l'entendre parler avec un tel respect de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, qui pourrait être «son grand-père», on pourrait croire qu'un peu du sang du grand homme coule dans ses veines. Pourtant, il n'en est rien. Walter Koch n'est pas un descendant de Raiffeisen, et n'a même pas d'ancêtres ou de membres de sa famille qui soient liés au mouvement Raiffeisen. Tout au plus, lorsqu'il était étudiant aux universités d'Augsburg et de Würzburg, s'est-il fait de l'argent de poche en travaillant pendant ses vacances aux Banques Raiffeisen de Fürstenfeldbruck, puis de Schwandorf. «Mais à l'époque», reconnaît-il franchement, «je n'avais pas encore réfléchi à l'idée Raiffeisen.»

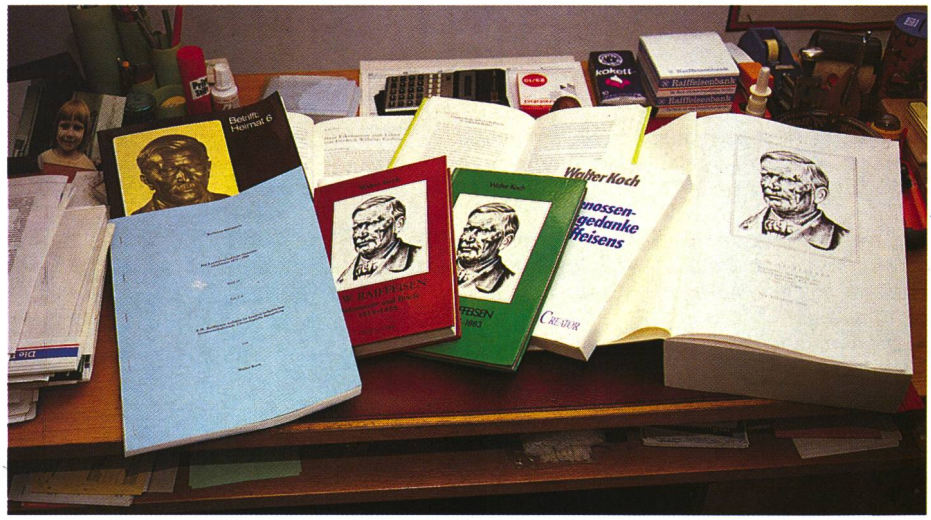

Walter Koch est l'auteur de nombreuses publications (en langue allemande essentiellement) sur Frédéric-Guillaume Raiffeisen.

Tout a commencé avec trente et une lettres

C'est tout à fait involontairement que le Bavarois Walter Koch, aujourd'hui âgé de 38 ans, est tombé sur le sujet qui domine maintenant sa vie. Pour couronner ses études de sociologie, de langue et littérature allemandes et d'histoire, il pensait écrire une thèse sur l'écrivain Gottfried Benn et le sociologue Arnold Gehlen. Mais son directeur de thèse, Lothar Bossle, chamboula ses plans. Il lui présenta en 1980 trente et une lettres originales de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, en lui demandant s'il ne voulait pas écrire à ce sujet. «D'accord, faisons cela», répondit Koch, d'abord déconcerté, sans savoir que le nom de Raiffeisen ne le lâcherait plus jusqu'à aujourd'hui.

Onze ans plus tard, Walter Koch soutenait sa thèse «L'idée coopérative de F.-G. Raiffeisen comme modèle dans la société industrielle moderne» et obtenait le titre de

docteur en philosophie de l'Université de Würzburg.

Plus de cent dix mille photocopies

S'il a fallu plus d'une décennie à Walter Koch pour terminer son travail de doctorat, cela tient à deux raisons principales. Premièrement, la pléthore d'enseignants le conduisit à renoncer à son projet initial, qui était de devenir professeur, et à suivre une formation commerciale et bancaire à la Banque Raiffeisen de Schwandorf, parallèlement, bien sûr, à la rédaction de sa thèse. L'autre raison, c'est qu'il se plongea dans son sujet beaucoup plus profondément qu'il ne l'aurait jamais cru. Il faut dire qu'il n'existe aujourd'hui encore aucun ouvrage d'ensemble sur Frédéric-Guillaume Raiffeisen, et que ses rares biographies ne sont que des essais, car leurs auteurs étaient soit des contemporains, soit marqués par des préjugés émotionnels.

Afin de se faire une image plus précise du pionnier né en 1818 et mort en 1888, Walter Koch fouilla pendant plus de cinq ans dans les archives les plus diverses et fit plus de dix mille photocopies... auxquelles s'ajoutent plus de cent mille(!) autres sur le système coopératif dans différents pays. Il relia ces documents sous forme de livres et dispose maintenant d'une imposante bibliothèque sur Raiffeisen.

L'immense quantité de matériel rassemblé constitue l'une des raisons pour lesquelles Walter Koch continua à s'occuper de Raiffeisen après sa thèse (parue en 1991 aux éditions Creator à Paderborn). L'autre motivation est d'ordre historique. «En tant qu'Allemand, dit-il, je suis victime de l'Histoire. Tout le monde parle de l'Allemagne en rapport avec la Seconde Guerre mondiale. Mais un homme comme Frédéric-Guillaume Raiffeisen, dont les idées ont conquis le monde, personne n'en parle.»

Le grand but de Walter Koch est une biographie de Raiffeisen. «Mais cela me prendra encore dix ou quinze ans.» Maintennt promu directeur de filiale adjoint de la Banque populaire Raiffeisen de Dachau à Munich-Allach, père de deux fillettes de six ans et d'un an et demi, Koch consacre la quasi-totalité de son temps libre à ses recherches. Presque chaque soir et la plupart des week-ends, il se retire dans la mansarde de sa maison à Dachau. Dans ce local où la température peut monter jusqu'à 35 degrés en été, il approfondit sa connaissance de Raiffeisen. «C'est pour moi un hobby que j'exerce avec une ferveur qui va jusqu'à l'obsession – ou à la folie, dirait sans doute ma femme Gabi.» Question écriture, Walter Koch a d'ailleurs une hérédité chargée: son grand-père maternel était un écrivain connu, qui reçut des prix pour ses livres d'enfants et une distinction fédérale, la croix du mérite, pour ses recherches sur le passé régional.

«Bienfaiteur de l'humanité»

Quel jugement porte sur Frédéric-Guillaume Raiffeisen son meilleur connaisseur? «On présente souvent Raiffeisen comme un réformateur social. A mon avis, ce n'est pas exact. Je dirais qu'il a été un bienfaiteur de l'humanité. Dans une période économique difficile, il a donné une banque aux petites gens qui jusqu'alors n'avaient pas de relation bancaire. Et il a fait table rase des usuriers.»

Pour Walter Koch, Raiffeisen est sans conteste l'un des grands noms de l'histoire allemande: «Je le mettrais sur le même plan que Robert Koch, qui a découvert le bacille de la tuberculose, ou que Ignace-Philippe Semmelweiss, qui a trouvé la cause de la fièvre puerpérale. En même temps, il a sa place aux côtés d'économistes connus, comme l'Anglais Adam Smith.»

L'homme Raiffeisen était «dur, mais juste», précise Koch. Il a poursuivi ses buts avec la fermeté nécessaire, mais pouvait aussi être sensible et bon. Il faut cependant savoir que, même s'il a été un grand bienfaiteur, sa banque n'était pas une institution de bienfaisance. Ses taux d'intérêts étaient inflexibles. Si l'on plaçait son argent chez lui, on touchait 4%; si l'on voulait un crédit, on payait 7%. Mais c'était tout de même bien inférieur aux taux des usuriers, qui pouvaient aller jusqu'à 130%.»

Frédéric-Guillaume Raiffeisen a toujours raisonné en homme pratique. C'est là une différence essentielle avec son contemporain Karl Marx, le théoricien du socialisme, lui aussi né en 1818. «Raiffeisen, dit Walter Koch, a créé un modèle économique pragmatique, qui partait de la réalité et s'est constamment adapté à la réalité. Il a lancé quelque chose de réel, qui a apporté le bien-être. Marx, lui, sans s'occuper de l'individu, a créé un modèle utopique vers lequel tout le monde devait tendre, et qui a plongé dans la misère les pays qui l'ont adopté.»

Raiffeisen au XXIe siècle

Il est clair qu'au long des premières années Frédéric-Guillaume Raiffeisen a dû faire face à de grosses difficultés. Sans son grand protecteur, le prince Wilhelm zu Wied, qui avait personnellement accès auprès de l'empereur d'Allemagne, Raiffeisen aurait rapidement dû renoncer, estime Walter Koch. Car, politiquement, le système Raiffeisen était loin de plaire à tous. C'est ainsi que le chancelier du Reich, le prince Otto de Bismarck, a dit à son sujet: «Les coopératives sont le trésor de guerre de la démocratie.»

Les cent vingt-huit ans qui se sont écoulés depuis que Raiffeisen a fondé sa première coopérative ont été le théâtre de grands changements sociaux, en fonction desquels le système Raiffeisen s'est beaucoup transformé lui aussi. «Le simple fait qu'aujourd'hui tout le monde se fait verser son salaire sur un compte bancaire, remarque Walter Koch, a eu des conséquences importantes. Et les nécessités économiques font que les Banques Raiffeisen doivent maintenant offrir une gamme de produits toute différente afin de pouvoir faire face à la concurrence.»

A quoi ressemblera l'organisation Raiffeisen au XXIe siècle? «Elle sera de nouveau très différente de maintenant. Mais il est trop tôt pour en avoir une idée détaillée, car l'on ne sait pas encore comment évoluera la société. L'important, me semble-t-il, est de ne pas rester accroché aux idées et aux mécanismes anciens. Cela, Frédéric-Guillaume Raiffeisen ne l'approuverait pas non plus.»

Frédéric-Guillaume Raiffeisen est né le 30 mars 1818 à Hamm (Allemagne) et mort le 11 mars 1888 à Neuwied. De profession, il fut d'abord artificier dans l'armée, puis, réformé à cause d'une grave maladie des yeux, il devint maire de trois villages. Après la famine de 1847, il fonda des associations d'entraide rurale, de nature d'abord purement caritative, mais qui évoluèrent ensuite en caisses de crédit mutuel à caractère coopératif.

Les pays germanophones ou à majorité germanophone – Allemagne, Autriche, Suisse – constituent aujourd'hui encore le noyau de l'organisation Raiffeisen. Mais on la rencontre aussi dans d'autres pays européens, voire en Amérique (Canada), en Afrique et en Asie (au Japon depuis 1875!). *(ma.)*

L'INVITÉ DE
PANORAMA

André Fontaine journaliste-écrivain

«Ni optimiste ni pessimiste, volontariste»

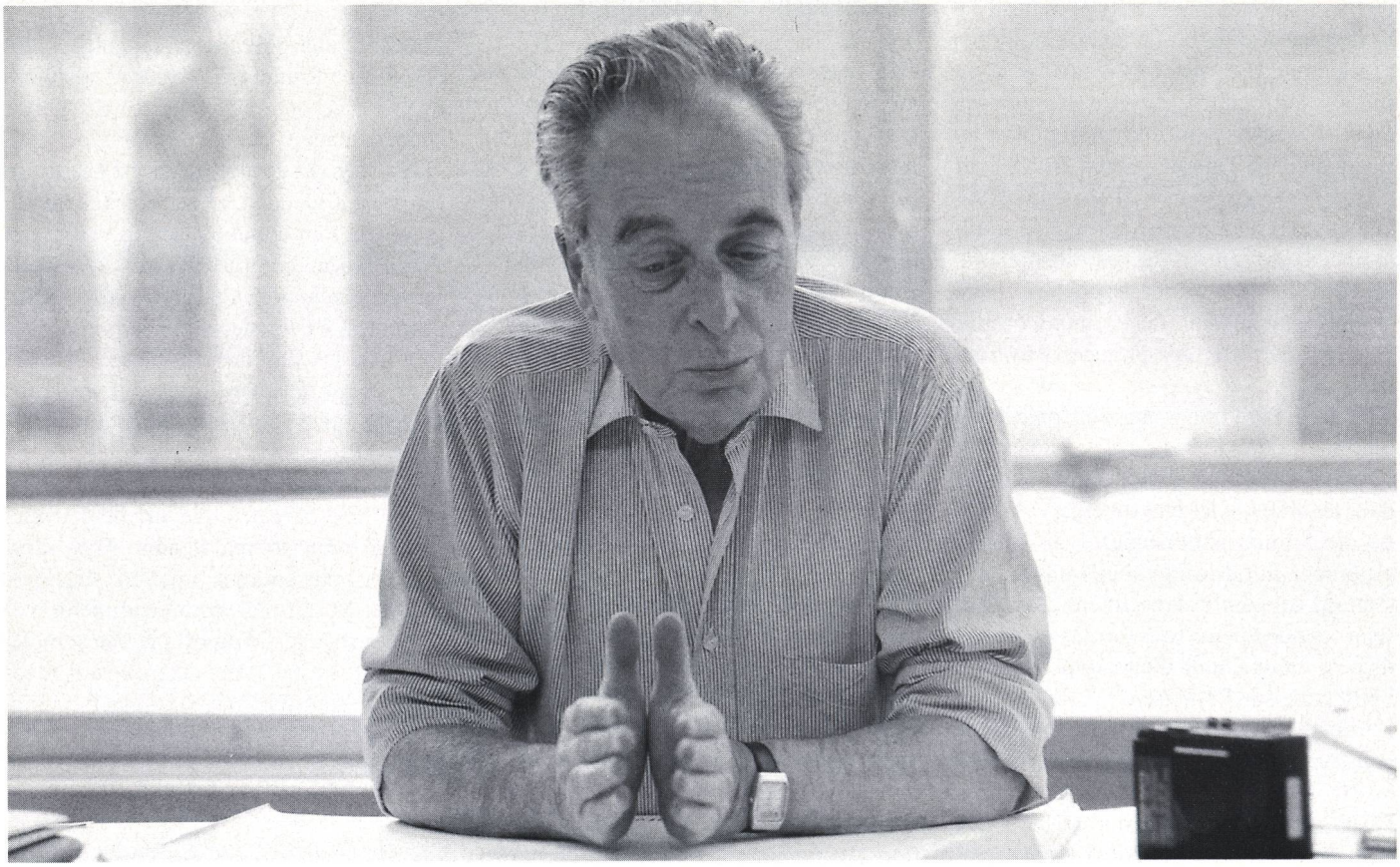

Le journaliste-écrivain André Fontaine: «L'envie, la jalousie, le mensonge existeront toujours...»

Par Gilberte Favre (texte)
et Jacques Anrich (photos)

Le regard de l'ancien directeur du journal «Le Monde» – auteur de plusieurs livres qui font autorité – sur un monde en plein bouleversement. Ni optimiste ni pessimiste, mais «volontariste».

Depuis qu'il est à la retraite, on ne peut pas dire qu'André Fontaine ait choisi de se reposer. Ainsi continue-t-il à écrire pour le journal qu'il a dirigé, à donner des conférences, à voyager à travers le monde. Et à écrire des livres. Dernier-né de ses ouvrages: *L'un sans l'autre**.

– A l'époque de *L'un sans l'autre,* le monde vivait dans le risque permanent d'une déflagration mondiale. Aujourd'hui, de l'ex-URSS à l'ancienne Yougoslavie, c'est la désagrégation qui guette une partie du monde...

– Au temps de l'équilibre et de la guerre froide, c'est vrai que l'existence des armes nucléaires dissuadait chacun de tenter sa chance directement. En réalité, la bagarre Est-Ouest s'est prolongée pendant les quarante ans de la guerre froide. N'oubliez pas que, de la Corée à l'Amérique centrale, de l'Indochine à l'Afrique, elle a fait des milliers de morts, elle a aussi enfermé des centaines de millions de personnes derrière le rideau de fer ou de bambou. D'autre part, elle a entraîné les détournements des ressources disponibles de beaucoup d'Etats vers une course aux armements absolument folle.

Enfin, toujours durant la guerre froide, il y a aussi eu quelques crises qui ont menacé la paix du monde, je pense à la crise de Cuba...

Même si cette période était, en quelque sorte, plus facile à vivre que celle d'aujourd'hui, il ne faut surtout pas en avoir la nostalgie.
Quant aux combats à l'intérieur de l'ex-URSS et de l'ex-Yougoslavie, ils n'ont pas vocation à devenir des crises internationales.

– A lire votre dernier ouvrage *L'un sans l'autre,* on en conclut que l'heure du «nouvel ordre mondial» n'a pas encore sonné...
– C'est vrai et, d'ailleurs, Bush lui-même n'en parle plus de ce nouvel ordre mondial. Il a révisé son discours. Pour sa part, le peuple américain souhaite que son président donne la priorité aux problèmes intérieurs, et notamment à ceux touchant à son économie.

– Est-il sain pour la planète de se voir dominer par une seule puissance comme c'est le cas actuellement avec l'hégémonie américaine?
– Cela n'est sain ni pour le monde ni pour l'Amérique. Au reste, je n'ai pas le sentiment que les citoyens américains soient désireux de jouer ce rôle-là.
Reste que l'Amérique dispose de moyens fabuleux. Elle est la première puissance du monde, elle a des armements sans rivaux. D'autre part, ce pays a montré sa capacité à relever des défis. Il a pour lui d'avoir réalisé une expérience d'intégration de populations formidablement hétérogènes. En même temps, c'est un pays endetté jusqu'à l'os, des chômeurs, des villes à l'abandon, la criminalité, la drogue, le sida et des prisons pleines à craquer. Sans oublier un budget en formidable déficit...

– «Que rapporte à une nation de gagner la terre entière si elle perd son âme?», écrivez-vous dans votre ouvrage. On peut se demander si l'âme a encore sa place dans notre société...
– Si c'était le cas, ce serait vraiment à désespérer. Je crois personnellement que la statistique de la sauvagerie, aujourd'hui, est moindre qu'à une certaine époque. On a évolué sur le plan de la reconnaissance des droits de l'homme. Ce qui se passe en Afrique du Sud est un progrès. L'Iran d'aujourd'hui est plus vivable que celui de Khomeiny.

– Croyez-vous le communisme susceptible de renaître de ses cendres?
– J'ai de la peine à penser que l'idée centrale du communisme de Marx, à savoir l'avènement du bonheur sur terre grâce à la victoire universelle du prolétariat sur les classes exploitantes, que cette idée-là puisse ressusciter. Aujourd'hui, tout le monde jure par la loi du marché.

«Que rapporte à une nation de gagner la terre entière si elle perd son âme?»

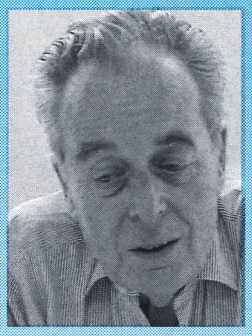

«Les peuples sombrent dans la routine et la médiocrité lorsqu'ils cessent de rêver d'un avenir meilleur.»

– Huit hommes sur dix, nous rappelez-vous dans votre ouvrage, vivent actuellement dans le tiers-monde. Les Européens doivent-ils, pour sauver l'Est, oublier le Sud?
– Sûrement pas, et même si cela fait beaucoup de gens qui frappent à la porte en même temps! D'ailleurs, le Sud a un peu changé de nature par rapport à l'époque de Bandung. A l'intérieur du Sud, il y a de formidables inégalités.

– ... ce qui n'empêche pas que les pays riches soient co responsables de ce qu'il advient dans les pays dits «pauvres»?
– Oui, il s'agit bien de coresponsabilité. A l'heure actuelle, c'est un fait que, dans l'ensemble, il part plus d'argent du Sud vers le Nord que du Nord vers le Sud. Pour la simple raison que, pour un certain nombre de ces pays, le cumul des intérêts et des remboursements représente une telle proportion de leurs exportations qu'ils n'ont aucune chance de s'en tirer si nous ne faisons rien pour eux.

– Je vous cite: «Les peuples sombrent dans la routine et la médiocrité lorsqu'ils cessent de rêver d'un avenir meilleur»... Croyez-vous à un Age d'or de l'humanité?
– Le Bonheur, avec un grand B, est une sorte d'utopie. S'il n'y a pas de bonheur total et définitif, en revanche, je crois aux bonheurs...
J'ai l'impression qu'aujourd'hui, la condition matérielle des êtres s'est améliorée, que leur fardeau a diminué. Sont-ils plus heureux pour autant? C'est autre chose... L'envie, la jalousie, le mensonge, la paresse existeront toujours. Ce sont des composantes de la nature humaine. Et, malheureusement, on observe que lorsque les conditions matérielles d'existence s'améliorent, l'égoïsme ne disparaît pas pour autant...

– Depuis le temps que vous êtes confronté aux tragédies humaines, de la famine en Afrique à la misère en Amérique latine, êtes-vous aujourd'hui plutôt optimiste quant à la marche de notre planète?
– En vérité, je n'aime ni l'optimisme ni le pessimisme parce que tous deux sont démobilisateurs.
L'optimiste se dit que les choses s'arrangeront toutes seules. Le pessimiste, lui, pense qu'elles ne s'arrangeront pas. Dans les deux cas, on ne fait rien.
Je préfère pour ma part le volontarisme qui suppose beaucoup de choses: qu'on ne s'avance pas à la légère, qu'on étudie un peu les problèmes avant de prendre une décision...

L'un sans l'autre, Editions Fayard.

Réveillon à Saint-Pétersbourg et Moscou

27 décembre – 2 janvier 1993

Ne manquez pas le dernier voyage de l'année organisé par Wagon-Lits Tourisme (gare CFF Lausanne)

Tout le charme de l'hiver à Saint-Pétersbourg et à Moscou dans l'esprit de la «liberté retrouvée».
Avec, de la visite de l'Ermitage à la vie culturelle moscovite, un programme qui émerveillera les plus exigeants.
En dépit des bouleversements survenus dans l'ex-URSS, qui lui ont valu notamment de recouvrer son nom d'avant 1914, Saint-Pétersbourg n'a rien perdu de son pouvoir de fascination.
Tout au contraire, de nombreuses beautés naguère occultées sont actuellement visibles de tous. Ainsi de nombreuses églises, palais et maisons de maître ont ouvert toutes grandes leurs portes au touriste émerveillé, permettant à la ville, conçue en 1703 par Pierre le Grand, de retrouver peu à peu son statut de métropole capable de rivaliser en splendeur avec les plus belles capitales européennes.

Délai d'inscription: 27 novembre.

Dimanche 27 décembre 1992

Zurich – Saint-Pétersbourg

13 h 00 Convocation à l'aéroport et enregistrement de vos bagages
14 h 20 Départ en vol de ligne d'Aeroflot
21 h 00 Arrivée
Contrôle douanier, accueil et transfert à votre hôtel
Installation et logement à votre hôtel

Lundi 28 décembre 1992

Saint-Pétersbourg

Après le petit déjeuner, départ pour un tour de ville où vous pourrez visiter l'ancienne capitale de la Russie tsariste, fondée en 1703 par Pierre le Grand qui rêvait d'en faire une «fenêtre sur l'Occident».
L'après-midi, visite de la Forteresse Saint-Pierre-et-Paul.
Soirée libre et logement à votre hôtel.

Mardi 29 décembre 1992

Saint-Pétersbourg

Après le petit déjeuner, départ pour la visite de l'Ermitage, qui compte actuellement plus de 2 millions d'œuvres réparties dans plus d'un millier de pièces et de salles d'exposition, dans quatre palais reliés les uns aux autres par le rez-de-chaussée et le premier étage, dont le célèbre Palais d'Hiver, œuvre de Rastrelli.
L'après-midi, visite de la Cathédrale Saint-Isaak, la plus somptueuse église de Saint-Pétersbourg, avec son intérieur à la décoration d'un luxe inouï.
Le soir, spectacle au cirque.

Mercredi 30 décembre 1992

Pouchkine

A 32 km de Saint-Pétersbourg, visite de Pouchkine, l'ancien village des tsars. Cette fastueuse résidence d'été de la famille impériale est une œuvre colossale. Le Palais de Catherine a une façade qui mesure 300 m de long. Le luxe de l'intérieur montre à quel point était fort le désir de surpasser Versailles.
Le soir, spectacle à Saint-Pétersbourg.

Jeudi 31 décembre 1992

Saint-Pétersbourg

Visite du Musée Russe avec ses magnifiques icônes. Ce musée central de l'art et de la vie russe est l'un des plus riches et des plus intéressants du genre.
Le soir, dîner de Réveillon à l'hôtel.

Vendredi 1er janvier 1993

Saint-Pétersbourg – Moscou

16 h 00 Départ en vol de ligne à destination de Moscou
17 h 20 Arrivée
Accueil et transfert à votre hôtel
En soirée, visite de la place Rouge avec ses cathédrales, le Kremlin, le Palais à facettes, le clocher d'Ivan le Grand.

Samedi 2 janvier 1993

Moscou – Genève

09 h 10 Départ en vol de ligne d'Aeroflot
11 h 50 Arrivée à Genève

Prix par personne: Fr.s. 1495.–.

Ce prix comprend:

- le voyage en vol de ligne à destination de la Russie
- le vol interne Saint-Pétersbourg – Moscou
- le logement en chambre double
- la pension complète
- les excursions et visites selon le programme
- deux spectacles
- le dîner de Réveillon

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à la Rédaction de PANORAMA, case postale 144, 1010 Lausanne)

NOM: _____

PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

_____

SIGNATURE: _____

s'inscrit pour:
le voyage à Saint-Pétersbourg et Moscou du 27 décembre au 2 janvier au prix de Fr.s. 1495.–

– pour ..... personne(s)

CARTE BLANCHE À...

Les «non-oubliés» de la crise

Jean-Daniel Rossier
sous-directeur de l'Office de révision à l'USBR

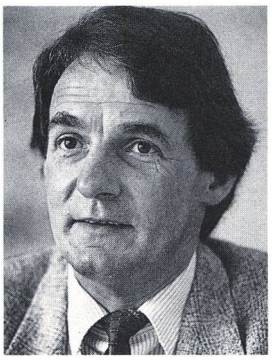

Lorsque ces quelques lignes paraîtront, le peuple suisse se sera prononcé sur les enjeux du scrutin du 27 septembre 1992. Parmi les objets importants soumis au vote, il y en a deux qui ont retenu plus particulièrement mon attention.

Il s'agit:

- de la révision de la loi sur les indemnités parlementaires, et
- de la loi sur les coûts d'infrastructure.

... de la détresse financière...

Il est absolument évident que le fonctionnement du Parlement doit être amélioré, afin que les hommes et les femmes qui le composent soient en mesure d'effectuer leur travail en toute connaissance de cause et en toute objectivité. On l'a dit et répété, la Suisse est confrontée à des choix d'une importance capitale (adhésion au traité de l'EEE, voire à la CE). Doter le Parlement des moyens nécessaires pour pouvoir apprécier les problèmes posés dans toute leur complexité me paraît important. En quelques mots, les changements prévus sont les suivants:

- indemnité annuelle de base aux membres du Conseil national de Fr. 50 000.– (anciennement Fr. 30 000.–)
- indemnité journalière de Fr. 400.– (environ 80 à 100 journées par an)
- crédit annuel maximum de Fr. 30 000.– par parlementaire en vue de l'engagement de collaborateurs personnels
- frais d'infrastructure de Fr. 24 000.– alloués à chaque parlementaire (location de bureaux, frais administratifs).

Il en coûtera, pour la Confédération, un surplus de dépenses de l'ordre de 22 millions de francs par année. Est-ce bien raisonnable?

En effet, tous les budgets des collectivités publiques sont en crise (Confédération, cantons, communes) et les grands argentiers ne savent que faire pour limiter les déficits prévus. Des coupes sombres sont exigées de tous les départements, y compris l'enseignement qui représente l'avenir d'une nation. Les technocrates fédéraux, cantonaux, voire communaux, se creusent les méninges pour lever de nouveaux impôts et de nouvelles taxes, sans compter les fonctionnaires qui sont «invités» à renoncer à toute augmentation réelle de leur revenu. Responsable, pour la Suisse romande, de l'Office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, je suis aux premières loges pour constater la détresse financière qui sévit dans la «riche Helvétie». Les gens n'arrivent plus à nouer les deux bouts et l'équilibre n'est réalisé qu'aux prix d'énormes sacrifices.

... à une parfaite indécence

Lorsque les budgets publics sont en déficit, on fait appel au peuple et, lorsque le peuple n'arrive plus à faire face à ses obligations, que doit-il faire?

Une étude récente parue dans la revue «Bilan» démontre que le 60% des parlementaires déclarent un revenu annuel de plus de Fr. 100 000.–, alors que l'Office fédéral des statistiques révèle que seuls 10% de la population active suisse gagnent un salaire annuel de plus de Fr. 84 000.–.

Le fait de se soumettre au peuple, dans le contexte actuel, un texte de cette nature alors que la majorité de la population se demande, quotidiennement, de quoi demain sera fait, dénote d'une parfaite indécence.

Après tout, pourquoi devrais-je m'emporter? Le monde est ainsi fait et chacun semble s'accommoder de cette situation: les politiques continuent de parler politique et le peuple s'ingurgite de travail afin de pouvoir «survivre décemment».

En tout état de cause, une chose est certaine: les parlementaires seront les seuls travailleurs à bénéficier, en cette fin d'année 1992, d'autant de largesses de la part de leur patron! Mais qui est donc ce «Pestalozzi des temps modernes»? Ah! ce sont les parlementaires eux-mêmes...

Notre série: la prévoyance vieillesse économique (1)

1er pilier (AVS): les jeunes paient pour les vieux

La prévoyance sur le plan économique n'est qu'une partie de la prévoyance vieillesse, mais une partie importante. Le système suisse de la prévoyance vieillesse est bâti sur trois piliers: l'AVS, la prévoyance professionnelle et la prévoyance individuelle. L'AVS doit garantir le minimum vital des retraités. La prévoyance professionnelle (caisse de retraite) permet une amélioration du revenu des retraités et assure elle aussi un revenu en cas d'invalidité ou de décès. La prévoyance individuelle est une épargne volontaire destinée à compléter les prestations des deux premiers piliers après la retraite.

L'AVS (assurance vieillesse et survivants) a été créée en 1948 afin de subvenir aux besoins des retraités ainsi que des veuves et des orphelins. C'est une assurance sociale, ce qui signifie que les assurés ne financent pas tous leur propre rente, mais qu'une personne peut bénéficier d'une rente AVS même si elle n'a payé que peu ou pas de cotisations.

L'AVS est financée selon un principe de solidarité; les cotisations de la population active servent directement au paiement des prestations d'assurance aux personnes retraitées.

Les «vieux de demain» paient pour les retraités d'aujourd'hui. Le même principe permet de financer les rentes de veuves et d'orphelins.

Entre 900 et 2700 francs

Les rentes mensuelles AVS-AI sont comprises actuellement entre 900 francs (rente simple minimale) et 2700 francs (rente de couple maximale). Encore faut-il que les assurés aient payé des cotisations pendant la totalité de la période où ils étaient en âge de travailler, faute de quoi leur rente est réduite en proportion. Si l'on considère l'augmentation énorme qu'a connue le coût de la vie, on voit vite que les rentes AVS ne suffisent souvent même pas pour couvrir le minimum nécessaire.
Les hommes mariés de plus de 65 ans reçoivent automatiquement une *rente complémentaire* pour leur épouse, si celle-ci a au moins 55 ans. Les rentiers AVS reçoivent également des rentes d'enfant s'ils ont des enfants de moins de 18 ans, limite portée à 25 ans en cas d'études.

Prestations complémentaires

Les *prestations complémentaires* à l'AVS et à l'AI (assurance invalidité) sont destinées à garantir un revenu décent pour les retraités dont la condition économique est moins bonne. Il ne s'agit pas d'assistance ni d'aumône.
L'élément décisif pour l'octroi de prestations complémentaires est le revenu. Elles entrent en jeu si le coût de la vie (besoins vitaux, loyer, caisse maladie) ne peut pas être financé par l'AVS, la caisse de retraite et un dixième de la part des économies dépassant 25 000 francs (40 000 francs pour les couples mariés). Les retraités et invalides dont le revenu annuel est inférieur à 15 420 francs (personnes seules) ou 23 130 francs (couples) ont droit aux prestations complémentaires. Celles-ci ne sont cependant pas versées d'office. Il faut en présenter la demande, ce qui peut être fait par l'entremise de l'agence communale de l'AVS.
La brochure «Prestations complémentaires de l'AVS-AI» peut être obtenue auprès des agences communales de l'AVS ou des caisses cantonales de compensation. Elle contient des exemples de calcul et des informations importantes pour tous les retraités.

Des négligences coûteuses

Les cotisations AVS sont dues par toutes les personnes exerçant une activité lucrative (même accessoire), dès l'âge de 18 ans jusqu'à la fin de cette activité, et par les personnes sans activité lucrative, dès 21 ans jusqu'à l'âge de la retraite. La rente complète n'est servie qu'aux personnes et aux couples mariés qui ont cotisé pendant 41 ans (femmes) ou 44 ans (hommes, couples). Toute année manquante diminue la rente. C'est pourquoi il est extrêmement important que toute personne dès vingt ans paie chaque année au moins la cotisation minimum.
En principe, les années manquantes sont définitivement perdues. Il n'y a une exception que pour les années antérieures à 1979: s'il y a plus de vingt années de cotisation, on peut faire «cadeau» d'un certain nombre de mois supplémentaires, c'est-à-dire les ajouter à la durée de cotisation. Les années manquantes après 1979 ne peuvent être compensées que par des cotisations payées entre la 18e et la 21e année d'âge.

Rente diminuée si...

La réduction des rentes équivaut à environ 2,3% par année manquant (2,4% pour les femmes). Avec dix années manquantes, on a déjà «gaspillé» un quart de ses rentes AVS.
Une prévoyance vieillesse commencée aussi tôt que possible est recommandée dans le cas du deuxième pilier (caisses de retraite). Si une personne active entre tardivement dans une caisse de retraite, par exemple à cause de la longueur de sa formation professionnelle, ou si lors d'un séjour à l'étranger elle ne paie pas de cotisations à l'AVS et à sa caisse de retraite, le capital assuré n'atteint pas la valeur voulue, ce qui se traduit par des rentes partielles ou un versement en capital diminué.

Une inconnue

Si vous désirez savoir quelle serait actuellement votre rente, ou quelle sera approximativement votre future rente, vous pouvez vous adresser à votre caisse de compensation. Celle-ci figure sous forme d'un numéro sur votre carte grise AVS. Dans les dernières pages de l'annuaire du téléphone, on trouve la correspondance entre ces numéros et le nom et l'adresse des caisses. Le mieux est d'écrire à votre caisse de compensation actuelle, en indiquant votre adresse et votre numéro AVS pour demander un extrait de compte indiquant la totalité des versements que vous avez faits et demander de calculer votre rente actuelle

ou celle à laquelle vous pouvez provisoirement vous attendre. La caisse de compensation vous demandera peut-être une taxe pour ce calcul.

Exemples de calcul

Françoise Dubois
née en 1942, employée, célibataire, revenu annuel Fr. 45 000.–.

Françoise Dubois arrive aujourd'hui, avec le facteur de revalorisation (1,595), à un revenu total compensé de Fr. 1 244 100.–. Divisé par 29 années de cotisation, cela donne un revenu annuel moyen de Fr. 42 900.–. Quand Françoise Dubois aura atteint 41 années de cotisation, elle obtiendra, avec un tel salaire et selon le barème de 1992, une rente mensuelle de Fr. 1440.–.

Pierre Dupont
né en 1935, employé, marié, 3 enfants, revenu annuel Fr. 85 000.–.

Pierre Dupont atteint actuellement, avec le facteur de revalorisation (1,866), un revenu total compensé de Fr. 2 475 000.–. Divisé par 36 années de cotisation, cela fait un revenu annuel moyen de Fr. 68 750.–. Quand Pierre Dupont totalisera 44 années de cotisation, il obtiendra, avec ce salaire et selon le barème de 1992, la rente de couple maximale de Fr. 2700.– par mois.

Vous pouvez aussi calculer votre rente vous-même. Mais c'est passablement compliqué et nécessite deux tableaux des rentes (à commander à: Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 3000 Berne; volume 1: Fr. 5.–, volume 2: Fr. 23.–). Pour le calcul, vous avez aussi besoin de l'extrait de compte mentionné plus haut. Cet extrait vous permettra également de constater s'il manque des périodes de cotisation. Si tel est le cas, il est recommandé de prendre contact avec la caisse de compensation.

Demandez, on vous répondra

Les éléments déterminants pour le montant de la rente AVS sont le revenu annuel moyen et le nombre d'années de cotisation. Des explications plus détaillées et des instructions pour le calcul des rentes AVS sont données dans la brochure «Calcul des rentes AVS», qui peut être commandée gratuitement auprès des caisses de compensation.
Les rentes AVS ne sont pas versées automatiquement une fois atteint l'âge de la retraite. *Il faut déposer une demande environ trois mois avant d'atteindre son 62e ou son 65e anniversaire.* Les formules officielles peuvent être obtenues auprès des agences communales de l'AVS ou des caisses de compensation cantonales.

Un modèle sans avenir?

Tous les pays riches et industrialisés se trouvent confrontés à la même perspective: la proportion de la population âgée augmente constamment. Ce fait a des conséquences sociales, mais aussi économiques puisque la prévoyance vieillesse nécessite toujours plus de fonds. Certains pays voisins peinent déjà sous le poids de la prévoyance vieillesse étatique.
Aujourd'hui, la Suisse compte 27 retraités pour 100 personnes actives (entre 20 et 65 ans). L'Office fédéral de la statistique a calculé que si l'évolution démographique actuelle se poursuit, il y aura en 2040 environ 46 retraités pour 100 personnes actives. Les spécialistes soulignent à ce sujet l'importance d'une économie florissante, sans quoi la prévoyance vieillesse est menacée.

Plusieurs propositions

On envisage plusieurs propositions qui permettraient de prévenir une crise du financement de l'AVS:

- élévation de l'âge de la retraite pour les femmes,
- élévation de l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes,
- augmentation du montant des cotisations AVS,
- diminution des prestations de l'AVS,
- financement de l'AVS par des impôts.

La situation financière des assurances sociales suisses se présente bien à fin 1991. Le capital accumulé par l'AVS-AI et l'APG (allocations pour perte de gain) atteignait 23,7 milliards de francs, ce qui correspond en gros aux dépenses d'une année. Mais un coup d'œil sur la pyramide des âges suffit à montrer que la proportion de personnes âgées dans la population va encore augmenter. Il en résulte que si l'on gardait les taux de cotisations actuels, les assurances sociales deviendraient déficitaires à partir de 2006 et que leur capital serait à sec en 2017. A long terme, il faut s'attendre à ce que les assurances sociales doivent être financées dans une plus large mesure par des recettes fiscales.

Dans le prochain numéro de PANORAMA, nous poursuivrons cette série par un article consacré au deuxième pilier.

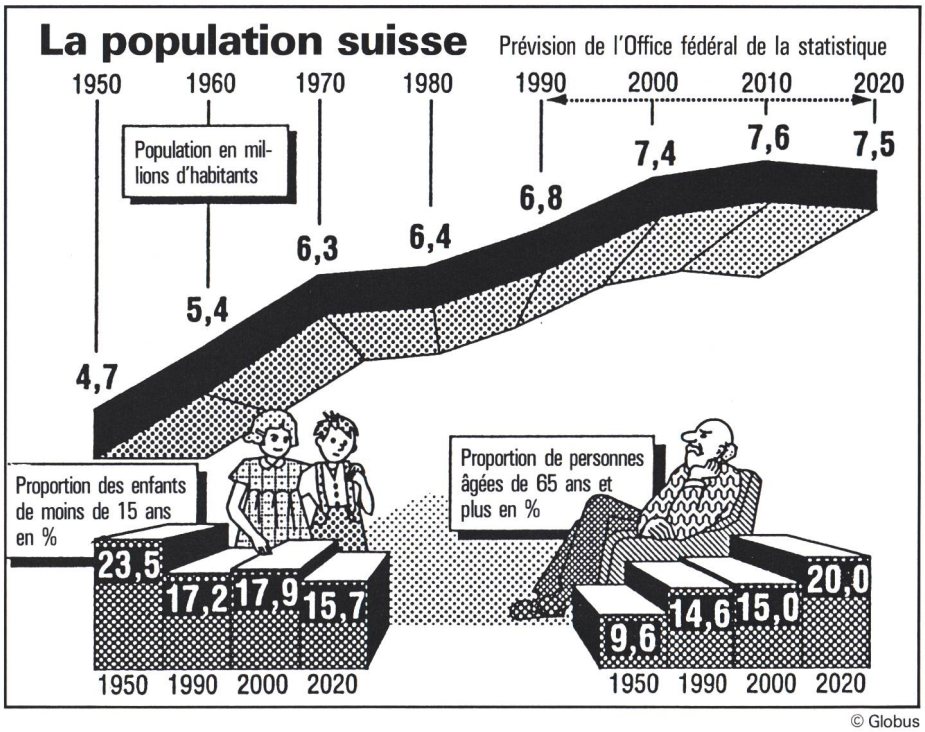

© Globus

Toujours plus de personnes âgées

Dans l'hypothèse d'une intégration de la Suisse à la Communauté européenne (CE), ou du moins à l'Espace économique européen (EEE), avec l'ouverture des frontières qui en résultera, la population suisse augmentera jusqu'en 2010 pour atteindre 7,6 millions d'habitants, selon un modèle prévisionnel élaboré par l'Office fédéral de la statistique. Mais plus que l'augmentation du nombre d'habitants, c'est la modification de la structure de la population qui est le trait marquant de cette évolution. Ceci concerne pour une part l'augmentation de la proportion des résidents étrangers, mais surtout la structure des âges: le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus va dépasser celui des enfants de moins de 15 ans. Ce vieillissement de la population n'ira pas sans conséquences pour notre système social.

Globus

Données statistiques:
Office fédéral de la statistique.

AVS: à qui profitera la dixième révision?

Des lois dépassées ont presque toutes pour effet de pénaliser les retraités, et surtout les retraitées, qui ne sont pas ou plus mariés:

- Les femmes perdent avec le divorce leur part à la rente de couple: en effet, la rente à laquelle elles ont droit après le divorce est calculée sur la base de leurs propres cotisations. Aucun compte n'est tenu du fait que la tâche de s'occuper des enfants leur ait laissé ou non la possibilité d'exercer une activité lucrative pendant la durée du mariage.
- Pour les couples, ce sont essentiellement les cotisations du mari qui sont déterminantes. Des années manquantes sur le compte du mari ne peuvent pas être compensées par des cotisations de l'épouse, si élevées soient-elles.
- Les couples mariés s'en tirent plus mal que les non mariés dans le cas où homme et femme ont toujours exercé tous les deux une activité professionnelle. En effet, en tant que couple, ils ne reçoivent qu'une fois et demie la rente simple.
- Les couples non mariés reçoivent deux rentes simples, mais les partenaires ne peuvent offrir l'un à l'autre aucune sécurité sociale (telle que rente de veuve).
- Les mères et les pères qui ont dû cesser une activité professionnelle pour s'occuper des enfants n'obtiennent aucune compensation pour cela. Par ailleurs, une personne qui élève seule son ou ses enfants n'est pas libérée du paiement des cotisations.

D'importantes améliorations

La dixième révision de l'AVS, discutée à Berne par les Chambres fédérales, doit introduire d'importantes améliorations:

- La formule de la rente est modifiée. Les rentes basses et moyennes bénéficieront d'une augmentation. Les personnes seules qui se sont chargées de l'entretien et de l'éducation d'enfants obtiendront la rente maximale dès un revenu moyen de Fr. 46 800.—.
- La rente de couple est supprimée. Les conjoints recevront chacun une rente simple. Le revenu réalisé pendant le mariage est divisé entre eux par moitié pour le calcul de la rente de chacun (splitting).
- Le parent divorcé bénéficiera désormais d'un bonus éducatif pour chaque année où il n'a pas exercé d'activité lucrative afin de s'occuper d'enfants de moins de 16 ans.
- Une bonification est aussi accordée aux personnes qui s'occupent d'un proche parent nécessitant des soins. Il faut que ce dernier habite dans le même ménage, qu'on le soigne sans rémunération et qu'il soit au bénéfice d'une allocation pour impotent.
- Les personnes seules qui ont élevé des enfants ou se sont occupées d'un impotent obtiennent la rente maximale dès un revenu moins élevé. Il en va de même pour les personnes impotentes.

Coût supplémentaire: 500 millions

Ces améliorations – qui peuvent encore subir de grandes modifications durant la suite des délibérations – concernent les rentes nouvelles. On prévoit d'améliorer également, aussi rapidement que possible, les rentes actuelles des personnes qui ont eu un faible revenu et les allocations pour impotents.
Les coûts supplémentaires de la 10e révision de l'AVS (modèle du splitting) sont estimés à environ 500 millions de francs par an, en comptant qu'elle entre en vigueur comme prévu en 1995.

Barème des rentes AVS

	Revenu annuel moyen compensé	Rente simple	Rente de couple
jusqu'à	10 800	900	1350
	12 960	936	1404
	15 120	972	1458
	17 200	1008	1512
	19 440	1044	1566
	21 600	1080	1620
	23 760	1116	1674
	25 920	1152	1728
	28 080	1188	1782
	30 240	1224	1836
	32 400	1260	1890
	34 560	1296	1944
	36 720	1332	1998
	38 880	1368	2052
	41 040	1404	2106
	43 200	1440	2160
	45 360	1476	2214
	47 520	1512	2268
	49 680	1548	2322
	51 840	1584	2376
	54 000	1620	2430
	56 160	1656	2484
	58 320	1692	2538
	60 480	1728	2592
	62 640	1764	2646
dès	64 800	1800	2700

Le financement de l'AVS en 1990
(en %)

Aujourd'hui déjà, un quart environ du budget de l'AVS est fourni par d'autres sources que les cotisants. Comme la part de la population retraitée va fortement augmenter, on doit s'attendre à ce que l'AVS doive être financée dans une mesure toujours plus grande par les pouvoirs publics.

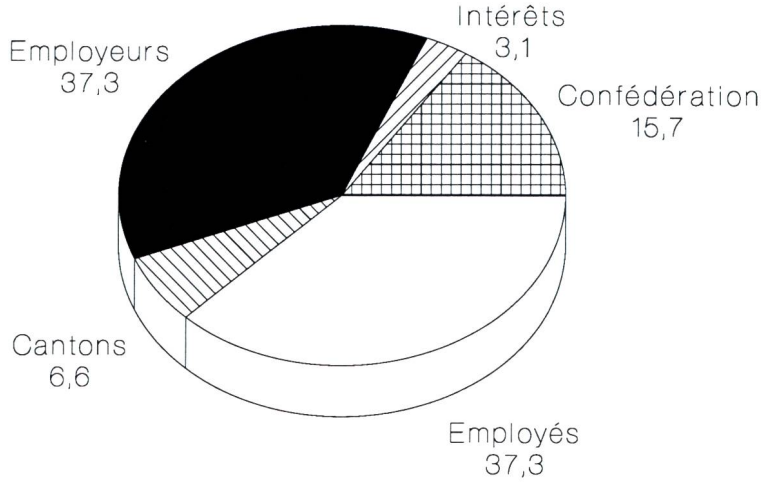

Une carte-sésame: qui ne l'a pas?

Plus de deux millions de Suisses possèdent une carte EC. Ce sésame des bancomats suisses et étrangers ne sert pas seulement au retrait d'espèces. Les achats sans numéraire, rendus possibles dépuis un peu plus de quatre ans grâce à l'introduction du service EC-direct, sont en progression. Les avantages de cette prestation (encore) gratuite profitent tant au consommateur qu'au commerçant.

La carte EC est un véritable sésame...
Photo: Sabine Dreher

Par Jürg Salvisberg

Dix millions de fois, l'an dernier, les automobilistes ont fait usage de la carte EC aux colonnes d'essence suisses, pour un total de 410 millions de francs de carburant ou d'accessoires. Les 2200 stations-service équipées du système de paiement par carte ont préparé le terrain au service EC-direct, si bien que les statistiques du trafic électronique des paiements vont croissant dans le commerce de détail. En 1991, les Suisses ont effectué pour 315 millions de francs d'achats par le moyen de la carte EC dans les commerces équipés à cet effet.

Le maître mot: EFT/POS

Depuis l'introduction du système EFT/POS en 1988, quelque trois mille appareils à carte ont été installés. Cette abréviation anglaise signifie «transfert électronique de fonds au point de vente», ce qui est l'idée de base du système EC-direct». En pratique, cela se passe ainsi: à la caisse du magasin, le client glisse sa carte EC dans la fente d'un lecteur, appuie sur quelques touches pour composer son code personnel, et le montant dû est alors porté en compte. En trente secondes, la facture est réglée. Le lendemain, la somme est débitée du compte du détenteur de la carte et créditée au compte du commerçant.

La limite journalière de retrait est fixée pour le consommateur à 2000 francs. Cela laisse une marge suffisante pour les achats non planifiés. L'avantage décisif par rapport au paiement en liquide réside dans la diminution du risque de perte et de vol. Pourtant beaucoup de détenteurs de carte hésitent encore à faire usage du service EC-direct. Peut-être qu'à la différence de l'atmosphère anonyme et déjà automatisée qui entoure le bancomat ou la pompe à essence, l'environnement plus personnel d'une caisse de magasin dissuade encore les possesseurs de carte. «Quand il y a déjà une file d'attente derrière soi à la caisse du supermarché, on a peur d'avoir encore un problème avec un appareil technique», suppose Heinz Ernst, de Telekurs AG, l'entreprise qui effectue toutes les mises en compte électroniques.

Mais EC-direct n'occasionne ni frais ni inconvénients pour les clients. Antonio Montellese, expert de l'USBR pour le trafic électronique des paiements, conseille seulement aux utilisateurs du nouveau système de «garder l'œil sur leurs comptes». Il sait par expérience personnelle qu'«un décompte méticuleux des dépenses importantes» est recommandé, de manière qu'au moment du décompte mensuel le contrôle de son budget soit possible.

Plus de sécurité

Les entreprises qui concluent un contrat EFT/POS avec Telekurs AG à Zurich obtiennent facilement, et à peu de frais, toute une série d'avantages. Le service EC-direct réduit la masse d'argent liquide et donc le risque d'agression sur place ou sur le chemin de la banque, où le montant doit encore être compté deux fois. Les transactions

électroniques passent sans frais (tandis qu'une taxe est prélevée sur les transactions par chèque ou carte de crédit) et sont créditées le lendemain déjà. Aux caisses, le travail du personnel est allégé: le système EC-direct exclut les sources habituelles d'erreur, et un relevé des opérations est imprimé chaque soir, si bien que les comptes de la journée sont plus vite terminés.
Le détaillant qui s'intéresse à ce nouveau service peut acquérir le système EC-direct pour un investissement dès 3500 francs, plus les taxes de raccordement PTT. L'appareil à installer dans le magasin pour la lecture et l'entraînement des cartes peut être commandé auprès de l'un des fournisseurs de matériel dont les produits sont homologués par Telekurs. Les terminaux sont d'ailleurs en mesure de lire aussi d'autres cartes que la carte EC. Quant aux caisses enregistreuses existantes, elles peuvent également être intégrées dans le système EFT/POS. En utilisant une solution informatique commune, les commerçants d'un quartier peuvent se partager les frais du raccordement PTT.

Le service EC-direct est encore dans les chiffres rouges, car le coût de la transmission électronique est élevé mais n'est pas entièrement répercuté sur le consommateur et le commerçant. Antonio Montellese ne s'en étonne pas. «Aucun service électronique nouveau n'est immédiatement rentable. Il faut d'abord qu'il prenne sa place sur le marché.» Mais si, comme il est probable, le nombre des terminaux installés augmente à l'instar de celui des bancomats, les détenteurs de cartes prendront aussi l'habitude de les utiliser davantage. De même, à son avis, le service EC-direct n'est réellement avantageux pour le commerçant que si son utilisation atteint environ 30% du chiffre d'affaires, ce qui est encore rarement le cas.

«Mais je peux m'imaginer que, dans cinq ans, le service EC-direct sera autant utilisé que le bancomat», poursuit Antonio Montellese. Cette supposition s'appuie surtout sur la tendance ininterrompue à se détourner des paiements en espèces. On peut s'attendre que, dans les prochaines années, les retraits et les paiements en espèces soient soumis à une taxe, en raison du travail qu'ils demandent et du risque qui leur est lié. Les années nonante pourraient bien entrer dans l'histoire comme la décennie du trafic électronique des paiements, prophétise Telekurs AG, la promotrice de cette innovation. Cela d'autant plus que les terminaux EFT/POS vont sans doute connaître une chute des prix comparable à celles qu'on observe dans le monde des ordinateurs personnels.

Extension européenne?

Une ombre au tableau: Antonio Montellese s'attend que d'ici trois ans une commission soit prélevée sur les transactions EC-direct en fonction de leur montant. Malgré cela, le service EC-direct restera le meilleur marché, et demeurera d'autant plus attractif que, comme aujourd'hui le retrait d'espèces avec la carte EC, l'achat sans numéraire connaîtra aussi une extension européenne, vers 1995 probablement. Les inévitables commissions à payer par les Suisses à l'étranger, et par les étrangers en Suisse, devront pour cela être unifiées. Dans le cadre de l'intégration européenne, il se dessine déjà à l'horizon une carte de débit supranationale et entièrement eurocompatible.

Un hôtel pionnier

Depuis un an et demi, on paie par EC-direct

Depuis un an et demi, l'Hôtel Bethanien de Davos a introduit avec succès le système EC-direct à sa réception. Les clients titulaires de la carte EC peuvent régler leur facture électroniquement, voire retirer des montants en espèces sur place s'ils ne souhaitent pas se déplacer jusqu'à un bancomat.
Ouvert en 1987, l'établissement est, à cet égard, un pionnier dans l'hôtellerie suisse. C'est en refusant délibérément de recourir aux cartes de crédit que le directeur Urs Bangerter en arriva à cette solution. Venu tardivement à l'hôtellerie, cet homme de 50 ans fit ses premières armes au restaurant de l'aéroport de Kloten, où il apprit que l'on peut aussi se passer de carte de crédit. «Au début, cela avait un peu de peine à passer auprès des clients de l'hôtel, mais quand je leur expliquais que le destinataire ne reçoit pas l'argent tout de suite sur son compte et qu'une commission est prélevée au passage, ils comprenaient en général les inconvénients de la carte de crédit.»

L'argent comptant détrôné

Mais bientôt Urs Bangerter se mit en quête d'un autre moyen permettant tout de même le paiement sans espèces. Lorsqu'il réfléchit pour la première fois concrètement au système EC-direct, sa décision fut vite prise. L'achat et l'installation de l'appareil d'entraînement et de lecture des cartes étant peu onéreux, il valait la peine d'offrir aux clients ce service supplémentaire.
A peu de frais, l'hôtelier de Davos pouvait ainsi diminuer la circulation toujours risquée d'argent liquide de part et d'autre du comptoir de la réception. Il a maintenant de moins grandes quantités d'argent à transporter physiquement à sa Banque Raiffeisen. Enfin, comme ce transport n'a lieu qu'une ou deux fois par semaine, les bonifications transitant par EC-direct sont en général plus rapides, puisqu'elles sont effectuées dans le délai d'un jour.

Un besoin contagieux

A part certains problèmes dans la transmission des données de Davos à Zurich dans la toute première phase, l'introduction du système EC-direct à l'Hôtel Bethanien s'est passée sans encombre. En revanche, l'utilisation du nouveau service pourrait être meilleure après un an et demi de fonctionnement: actuellement, seuls 8% des paiements se font par EC-direct, tandis que les espèces et les chèques constituent les deux tiers du chiffre d'affaires.
C'est surtout la classe d'âge de 20 à 50 ans qui paie avec la carte EC. Urs Bangerter croit cependant que l'appétit vient en mangeant et que les clients encore indécis seront atteints par la contagion. En tout cas, son hôtel trois étoiles répond ainsi à un besoin qui existe dans un large public. Au «Bethanien» vont et viennent en effet des clients et des curistes traditionnels aussi bien que des personnes venues participer à des manifestations religieuses, à des cours d'artisanat ou encore au Symposium de Davos. *(js.)*

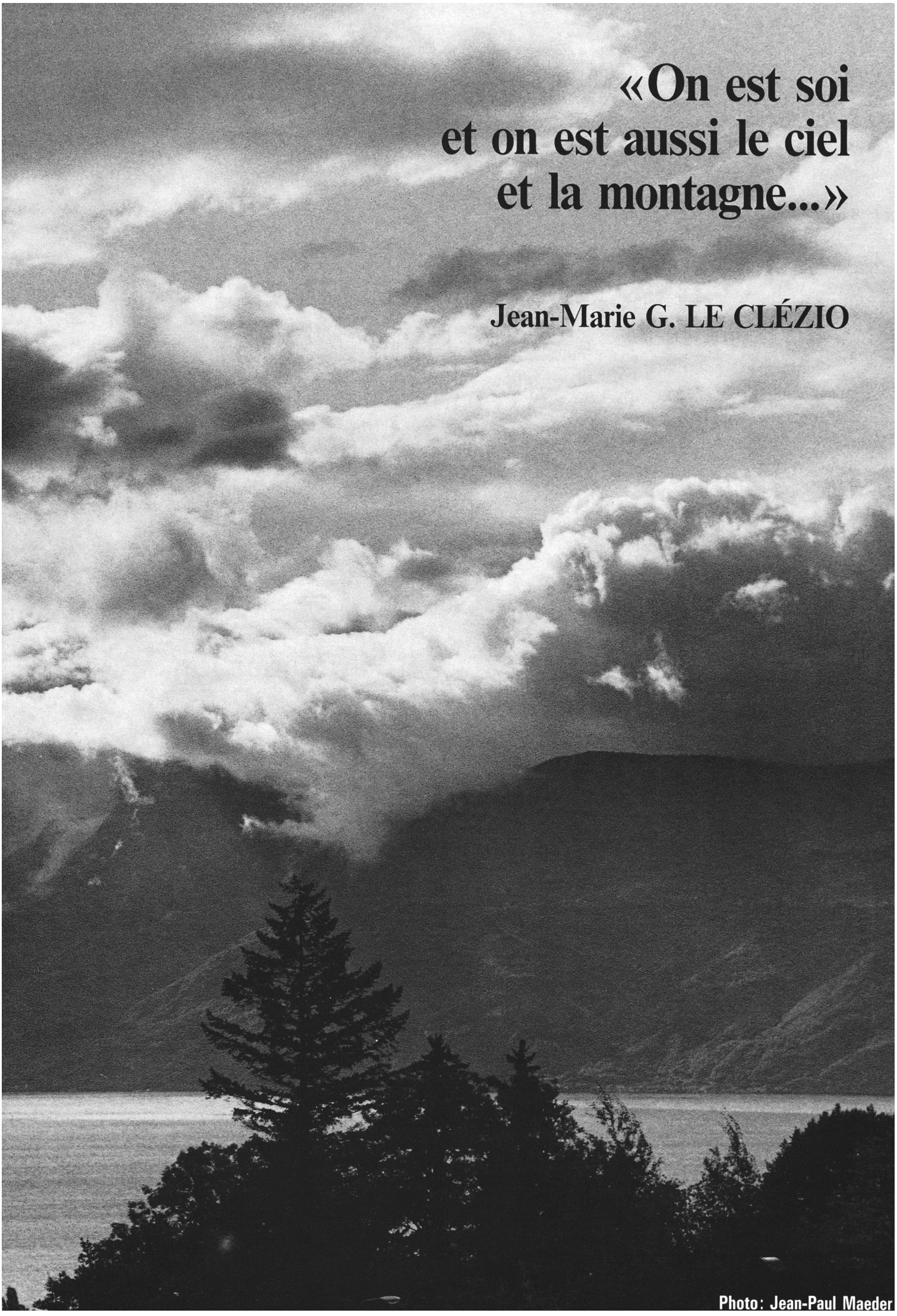

«On est soi et on est aussi le ciel et la montagne...»

Jean-Marie G. LE CLÉZIO

Photo: Jean-Paul Maeder

Landi ...ouvert à tous!

Mais où sont donc ces LANDI dont on parle tant?

Concours LANDI Comptoir suisse
1er prix
1 séjour 2 pers. à Euro Disney

remise du prix à la gagnante Mme Joëlle Vauthey de Lausanne

Les 15 LANDI près de chez vous

LANDI Aigle
LANDI Bas-Valais
LANDI Bercher
LANDI Bussigny
LANDI Bussy-Chardonney
LANDI Cossonay
LANDI Echallens
LANDI Eysins
LANDI Orbe-Chavornay
LANDI Payerne
LANDI Pays-d'Enhaut
LANDI Perroy
LANDI Puidoux
LANDI Saxon
LANDI Yverdon

Solution des jeux de Thierry Ott

Les jumeaux

Les lettres nos 2 et 5.

Egalités mystérieuses

(9 – 7) × (9 – 7) = 4
(7 × (9 – 7)) – 9 = 5
((9 – 7) × 9) – 7 = 11
((7 + 9) – 7) + 9 = 18

Le scrabble

Daigner – Dégarni – Dénigra – Gardien – Geindra – Grandie

Mini-quiz

1. C 2. A 3. A 4. C 5. B

Tronc commun

FLE (mufle – gifle – fléau – fleur)

Division par trois

2	0	1
2	4	9
2	3	4

Mots croisés

Horizontalement: 1. Cerf-volant. – 2. Apolitique. – 3. Laconiques. – 4. Vu. Tua. – 5. Il. Fiée. Fa. – 6. Nèfle. Faim. – 7. It. Oseille. – 8. Stans. Elan. – 9. Mer. Etna. – 10. Estimatifs.

Verticalement: 1. Calvinisme. – 2. Epaulettes. – 3. Roc. Art. – 4. Fonflon. – 5. Vin. Iessem (Messei). – 6. Otite. Ta. – 7. Liquéfiant. – 8. Aqua. Allai. – 9. Nue. Fila. – 10. Testaments.

La monnaie éducatrice

Par Jean-Pierre Masmejan
Ancien directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

On aurait tort de baisser les bras. Le système monétaire européen a rendu jusqu'ici d'excellents services. Pendant des années, il a donné aux monnaies européennes une stabilité bienfaisante. Il a sorti l'Europe occidentale du flottement permanent et de l'insécurité où nous avait plongés, dès 1971, le décrochage du dollar d'avec l'or.

Des fluctuations du «serpent»...

Lors de la création du SME, les augures étaient sceptiques. Pourtant, il s'est affirmé. Il a même accueilli en son sein de nouveaux pays, dont la Grande-Bretagne. Il a connu quelques ajustements mineurs, mais il était inévitable qu'il subisse un jour la crise.

Pour apprécier ce qui s'est passé, il faut se rappeler comment le système fonctionne. Il impose des rapports fixes entre les monnaies. Elles peuvent certes fluctuer un peu, l'une par rapport à l'autre, mais dans d'étroites limites. C'est cette fluctuation, en forme de sinusoïde, entre un cours plancher et un cours plafond, qui a donné le nom de «serpent monétaire» appliqué parfois au système.

On peut ainsi contrer la spéculation et assurer une assez belle stabilité aux monnaies. Lorsque l'une d'elles descend au-dessous de son cours plancher, les banques centrales, gérantes des monnaies du système, rachètent cette monnaie et en font ainsi remonter le cours. Si une monnaie crève son plafond, elles font l'inverse: elles vendent et la font donc baisser.

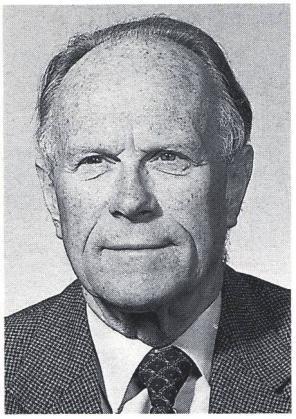

L'union monétaire est à l'image de l'Europe tout court. Elle ne peut se faire qu'avec beaucoup de ténacité et par une succession d'initiatives, mais aussi de tâtonnements, d'ajustements, de succès et d'échecs alternés. La crise actuelle du système monétaire européen (SME) en témoigne, qui a vu la lire et la peseta dévaluer, et la livre sterling sortir du système, ce qui équivaut en fait à une dévaluation.

Une affaire de discipline

Le système serait parfait si les monnaies, et les économies sur lesquelles elles s'appuient, étaient toutes d'égale solidité et gérées avec la même rigueur. Mais ce n'est pas le cas. Il est des économies où l'on travaille beaucoup et efficacement et d'autres qui sont plus marquées par la facilité et la nonchalance. Il est des pays où l'on s'efforce d'équilibrer ses comptes et d'autres qui accumulent, sans vergogne, année après année, d'énormes déficits. Cela vide une monnaie de sa substance, diminue sa valeur intrinsèque. Dans le monde des affaires et de la finance, cela se sait. Spéculation ou pas, on préférera vendre cette monnaie que l'acheter. Et les partenaires, dans le SME, seront obligés de sortir des sommes énormes pour la soutenir. Tôt ou tard, il faudra la dévaluer.

C'est dire que, les choses étant ce qu'elles sont, le bon fonctionnement du système implique des réajustements périodiques. Mais c'est contraire au but même du SME, qui vise à la stabilité, et c'est toujours un aveu de défaite ou d'impuissance. L'idéal serait que les partenaires les plus laxistes s'amendent et se haussent progressivement au niveau des plus rigoureux, de manière à rendre superflus les réajustements. C'est une affaire de discipline. Il en faut beaucoup pour que le système monétaire marche. Il en faudra bien plus encore pour la monnaie commune, si elle voit jamais le jour.

La monnaie, au fond, est une grande éducatrice.

Le compte est bon sur tous les tableaux

compter, trier,
mettre en tubes
les monnaies

contrôle de l'alliage pour rejet des monnaies étrangères

prema

PREMA GmbH Tychbodenstrasse 9
4665 Oftringen Tel. 062/97 59 59

Abonnez-vous à PANORAMA!

Que l'on soit client ou non d'une banque Raiffeisen, il est possible de s'abonner **individuellement**, et en tout temps, au mensuel romand **PANORAMA** pour le prix de Fr. 21.– par année.
Il suffit de s'adresser à son service des abonnements: case postale 144, 1010 **Lausanne.**
Vous recevez déjà l'organe officiel de l'Union suisse des Banques Raiffeisen? Offrez alors un abonnement à un parent ou à un ami!

PANORAMA, c'est...

... des analyses économiques de premier plan

... des interviews de personnalités du monde économique et politique suisse et européen

... des enquêtes et dossiers qui touchent notre société

... des photos artistiques

... des voyages, des jeux et concours pour adultes et enfants

... un espace littéraire unique en Suisse romande

... et la vie d'une banque dynamique et à visage humain qui appartient à ses clients!

FUEGOTEC SA

Machines pour le traitement de la monnaie

FUEGOTEC MS-5600

Trieuse-compteuse à monnaie

La MS-5600 est une petite révolution: elle est capable de séparer la monnaie suisse des monnaies étrangères, et elle différencie même les pièces étrangères de calibre identique aux pièces suisses.

PRINCESS electronic M

Compteuse à monnaie

Les avantages de cette machine sont: sa haute performance et sa sécurité de comptage ainsi que son utilisation facile.
Une seule manipulation suffit pour le réglage des catégories de pièces.

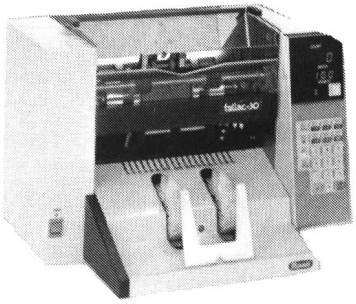

TELLAC-30 DD

Compteuse à billets

Sélection automatique des principales fonctions dès la mise sous tension. Démarrage automatique de détection de tout billet dont le format est différent du billet initial. Arrêt automatique lors de la détection d'un mauvais billet. Celui-ci n'est pas totalisé.
Avantage: il n'est pas nécessaire de recommencer le comptage.

Distributeur exclusif pour la Suisse:

FUEGOTEC SA SIÈGE: CHEMIN DES DAILLES 10 - 1053 CUGY - TÉL. 021/732 22 32
SUCCURSALE: LANDSTRASSE 37 - 5430 WETTINGEN - TÉL. 056/27 27 00

Jacques Granges, pionnier de la viticulture biologique

Aujourd'hui comme hier, créer une entreprise reste une aventure... Pourquoi se mettre à son propre compte alors qu'on bénéficie du cocon d'un emploi sûr et stable? Cette question, nous avons décidé de la poser à des Romands qui, artisans ou commerçants, intellectuels ou manuels, férus de marketing ou de gastronomie, ont tous pris le risque d'entreprendre. Leur parcours nous intéresse.
Aujourd'hui:

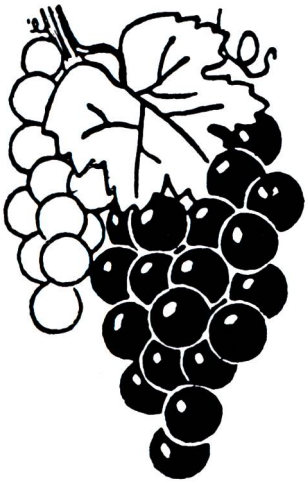

Par Françoise de Preux (texte) et Robert Hofer (photos)

Jacques Granges les a baptisées «les vignes dans le ciel». Et ses vins, d'appellation d'origine contrôlée, sont le produit de l'agriculture biologique. On y accède par la voie des airs.
Le domaine de Beudon, un vignoble de 6 ha au-dessus d'une falaise qui surplombe la plaine du Rhône à Fully, s'étage de 750 à 900 mètres d'altitude, sur une pente qui atteint le cent pour cent. Il n'est accessible que par un sentier pédestre ou un téléphérique privé. En cas de panne, c'est l'âne *Camillo* qui assure le transport des vivres et marchandises!
«C'est un endroit tout à fait particulier sur le plan biologique – explique l'ingénieur agronome – le plus riche, sur le plan suisse, en papillons. Une étude a même récensé dans une paroi de lœss plus de 65 espèces d'hyménoptères.» Celui-ci se situe en limite du massif cristallin du Mont-Blanc et du massif calcaire des Alpes valaisannes, y voisinent des terres morainiques et des dépôts de lœss extrêmement fertiles. Terrasse exposée au soleil et rafraîchie par la proximité d'un torrent, elle offre une diversité pédologique (du sol) et microclimatique extraordinaire, favorisant une gamme extrêmement variée de plantes et d'insectes.
Cette richesse a fasciné Jacques Granges, passionné par l'observation de la nature, et a fortifié sa vocation pour l'agriculture biologique, en dépit des difficultés de tous ordres que sa pratique présente.

Le choix écologique

Né à Fully, fils d'un pépiniériste-viticulteur, Jacques Granges accomplit l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf dans la perspective de reprendre l'exploitation paternelle à Fully. Mais son besoin d'apprendre et sa passion de la recherche sont insatiables. Après avoir suivi les cours de l'Institut Minerva à Zurich, il entre à l'Ecole polytechnique fédérale. Puis c'est à la Station fédérale de Changins que l'ingénieur agronome travaillera avec un spécialiste de l'agriculture intégrée, le professeur Mario Baggiolini. Il commence une thèse de doctorat. Peu après, apprenant que le domaine de Beudon est à vendre, il l'achète avec l'aide de son père, en 1971, et rentre en Valais.

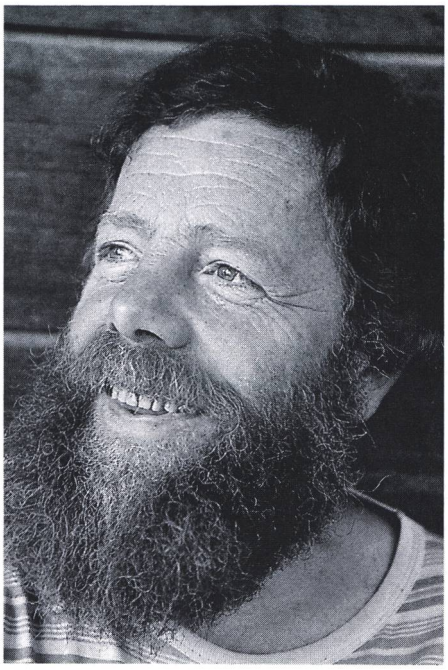

Jacques Granges: «C'est une agriculture logique avec la vie.»

Adieu carrière et titre! Optant pour la pratique sur le terrain, Jacques Granges choisit de vivre sur ce perchoir abrupt qui fut habité au temps des Romains déjà. On y a découvert un araire (charrue primitive) et un bracelet de bronze qui a pu être daté de l'an 76 avant le Christ.
Il s'y établit, épousera Marion, jardinière de profession et adepte de la méthode biodynamique. Le couple a trois filles. Lui s'ocupe des vignes, elle des légumes: «On ne se marche pas sur les plates-bandes!»
Jacques Granges raconte: «Dès le départ, j'ai décidé de cultiver le domaine de la façon la plus écologique possible, car cela correspond au mieux à ma façon de penser.» Pendant quinze ans, il a enseigné

On a découvert sur ce perchoir abrupt, habité déjà au temps des Romains, un bracelet de bronze daté de l'an 76 avant le Christ.

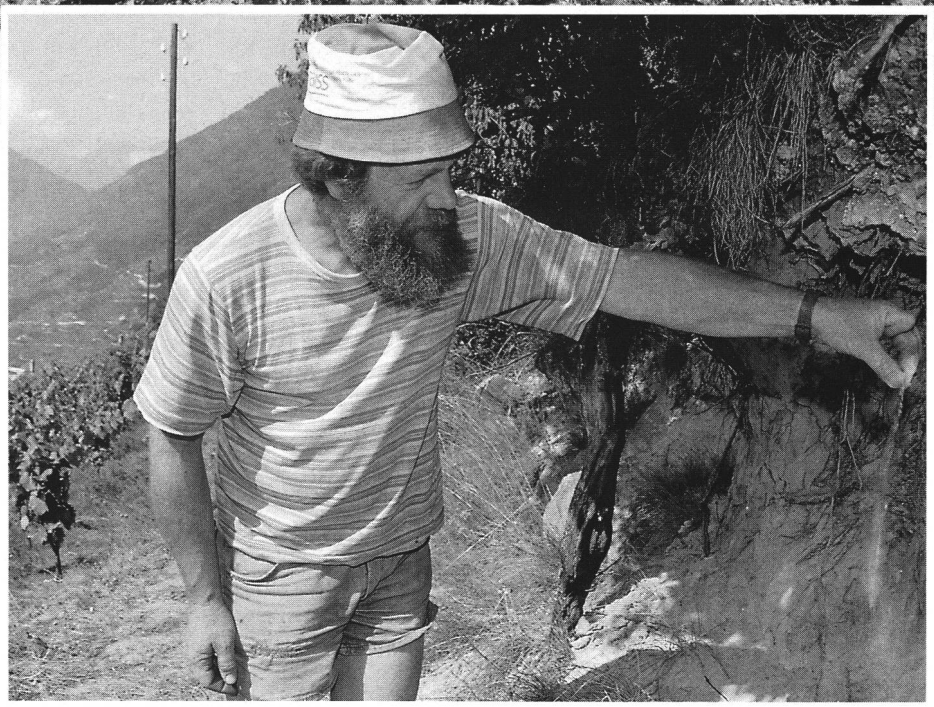

La culture biologique refuse d'utiliser les centaines de substances chimiques dont l'industrie inonde le marché et proscrit notamment l'utilisation d'herbicides. Cependant, elle emploie des produits biologiques, moyens auxiliaires de contrôle des maladies.

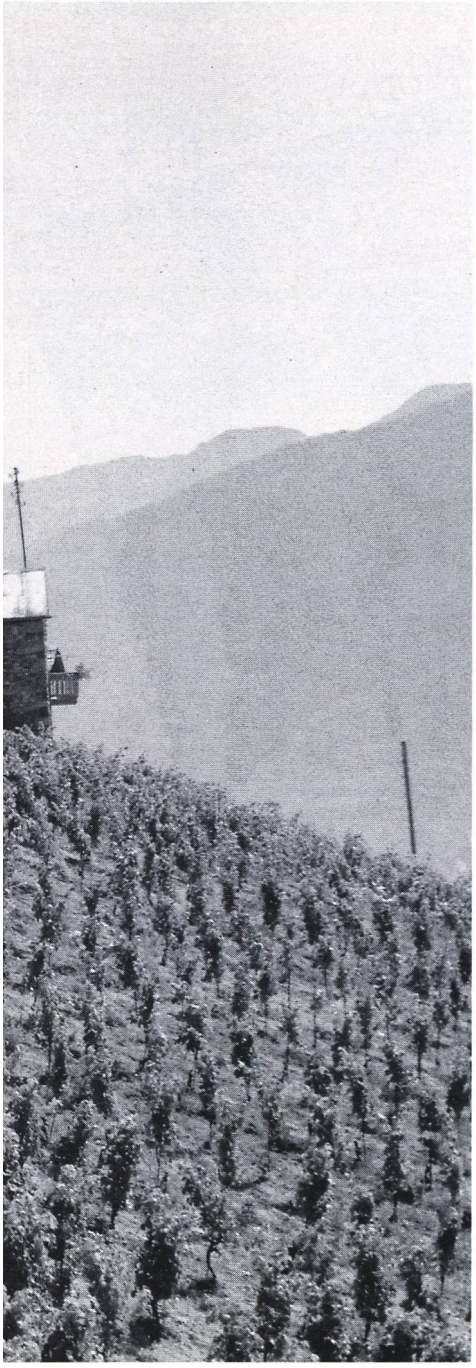

l'écologie agricole à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf. Au début, il travaillera ses vignes en production intégrée avec une progression continue en direction biologique.

Production intégrée et culture biologique

La production intégrée (PI) admet l'utilisation de substances de synthèse qui offrent des armes efficaces pour résoudre des problèmes spécifiques, diminuant les risques de maladies et offrant une garantie sur le plan économique aussi. «Mais des recherches récentes ont montré l'influence énorme des agents de production sur la biocénose du sol, explique l'ingénieur agronome. La PI n'est donc pas sans reproche, car elle emploie de nombreuses substances chimiques qui s'avèrent nocives. En refusant d'utiliser les centaines de produits que l'industrie met sur le marché, la culture biologique évite à l'agriculteur de jouer les apprentis sorciers qui introduisent dans l'environnement des composés chimiques, au risque de court-circuiter les précieux auxiliaires dans le sol.»

En 1978, procédant à l'entretien du câble de son téléphérique, le viticulteur est victime d'un grave accident qui le rendra inactif durant de longs mois. L'expérience biologique devra maintenant être interrompue. Fort de ses convictions, Jacques Granges la reprend en 1989 et dès 1991, tout le domaine de Beudon est cultivé d'après le cahier des charges de l'agriculture biologique. De même, en plaine, un verger planté de pommiers et de poiriers, dont la production a peine à trouver preneur. «Il manque une organisation de vente pour les produits biologiques, chacun doit se débrouiller seul», constate sa femme Marion.

Faire œuvre de pionnier

En optant pour la viticulture biologique, Jacques Granges fait œuvre de pionnier, quasiment solitaire. En Valais, ils ne sont en effet que quelques convertis à cette pratique, dont René Mathier à Salgesch, René Guntert à Miège et Wolfgang Martz à Evionnaz, ingénieurs agronomes ou maîres viticulteurs. «Ce ne sont pas les derniers et les plus moyenâgeux qui s'intéressent au bio», constate-t-il avec une certaine satisfaction. En 1989, la fondation de l'Association suisse de viticulture biologique, à laquelle il participe, le confortera dans son option, car elle permet des échanges d'expériences qui peuvent aider à la solution des différents problèmes que pose l'agriculture écologique.

Des problèmes qui se posent au niveau de la culture, du rendement, de la vinification et de la commercialisation. L'utilisation d'herbicides étant proscrite, l'herbe doit être contrôlée par des travaux aratoires que Jacques Granges refuse, car ceux-ci augmentent le risque d'érosion, ou par fauchage, ce qui demande une énorme main-d'œuvre. Il a étudié et mis au point la mécanisation de ce travail. Comme la croissance de l'herbe crée une concurrence hydrique lors de périodes très sèches, il a fallu intensifier l'irrigation. Enfin, il faut intervenir beaucoup plus souvent avec des moyens auxiliaires de contrôle des maladies afin d'obtenir un raisin intrinsèquement sain. «Il est faux de croire qu'un aliment biologique est non traité. Nous utilisons des produits bio moins rémanents.» Pour traiter ses vignes en forte pente, Jacques Granges a réalisé un prototype de machine qui lui a demandé énormément d'efforts.

La qualité d'abord

Faiblesse du rendement ensuite. Si le sondage a atteint, à une altitude de 875 mètres! 113 degrés Œchslé, un record pour le gamay, «grâce à l'exposition fantastique de ce vignoble», la production au mètre carré est faible: quelque 600 grammes. «En période de surproduction, est-ce vraiment un problème, remarque le viticulteur. Ne faut-il pas viser à la qualité maximale!»

Problèmes de vinification, en outre. Le raisin élevé selon l'agriculture biologique doit être vinifié à part et ne peut pas être traité dans les caves coopératives. «J'aurais dû construire ma propre cave. Or, le devis se montait à 250 000 francs. Au prix de l'argent, il aurait fallu être plus riche que je ne le suis! J'ai eu de la chance. Un de mes copains, René Guntert, maître vigneron établi à Miège, cherchait de la production bio. Je lui livre ma vendange. C'est un tout costaud pour la vinification!»

Enfin, problèmes de commercialisation. «Je suis fait pour observer ce qui se passe dans la nature et je n'ai pas le sens du business, avoue Jacques Granges. La chance m'a souri encore. Une maison suisse alémanique très dynamique qui vend depuis 1983 des vins biologiques, était en quête de la production d'un petit domaine. Le problème de la vente a ainsi été résolu à satisfaction des deux parties.»

Logique avec la vie

Energie, ténacité, inventivité, autant de qualités dont fait preuve Jacques Granges, efficacement soutenu par sa femme, pour pratiquer une viticulture qui respecte les principes écologiques. «C'est une alternative du plus haut intérêt pour la protection de la nature. Mais la protection la plus importante est invisible, car elle se situe dans le sol, au niveau de ces milliards de micro-organismes qui sont les garants de sa fertilité à long terme. C'est une agriculture logique avec la vie.»

Mille écus à gagner
au grand jeu Raiffeisen

Mille pièces de 5 francs constituent le premier prix du grand concours organisé dans le cadre des traditionnelles semaines de l'épargne Raiffeisen, du 2 au 16 novembre 1992. De nombreuses autres «tunes» sont encore en jeu.

La marche à suivre est simple. Vous remettez votre carte de participation au guichet de votre Banque Raiffeisen. Sur la liste qui y sera affichée, vous pourrez voir si votre numéro porte-bonheur vous permet d'emporter immédiatement chez vous une, deux, cinq ou même dix pièces de 5 francs. Si la chance ne vous sourit pas tout de suite, il vous reste une deuxième possibilité. En effet, toutes les cartes remises participeront ensuite au tirage au sort du 30 novembre 1992. Mille pièces de 5 francs attendent le gagnant du premier prix, tandis que les lauréats du deuxième au sixième prix recevront chacun cent écus.

Une tactique d'épargne

Ce jeu des «Mille tunes» Raiffeisen s'inscrit dans le cadre des semaines de l'épargne que nous organisons régulièrement chaque automne. Vous pouvez ainsi convertir votre gain en une méthode d'épargne systématique. Le moyen est simple: vous déposez régulièrement à votre Banque Raiffeisen le nombre de pièces de 5 francs que vous voulez, aussi longtemps que vous voulez. A ce jeu-là vous gagnez à tous les coups.

- En déposant **chaque jour une pièce de 5 francs,** vous obtenez, avec les intérêts (base de calcul: intérêts annuels 6%, arrondis, versés à la fin de chaque mois): en deux ans 3888 francs, en cinq ans 10 615 francs et en dix ans 24 825 francs.
- En déposant **chaque semaine dix pièces de 5 francs,** vous obtenez, avec les intérêts (même base de calcul que ci-dessus): en cinq ans 15 155 francs, en dix ans 45 440 francs et en vingt ans 98 900 francs.

Une épargne adaptée à chacun

En ces temps d'intérêts élevés, l'épargne est à la page! Votre banque Raiffeisen vous offre à ce sujet de nombreuses solutions:
Epargner en conciliant sécurité et intérêts élevés: c'est possible avec l'obligation de caisse Raiffeisen, dès 1000 francs.
Epargner en payant moins d'impôts: le plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier est ouvert à tous, salariés et indépendants.
Epargner et profiter des services bancaires modernes: le compte salaire/privé Raiffeisen permet l'usage de la carte EC-bancomat, de la carte de crédit, des eurochèques et du trafic des paiements.
Gérer librement son argent dès l'âge de 15 ans: le compte jeunesse Raiffeisen, avec carte EC-bancomat et taux d'intérêts préférentiel.

Exemple: le plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier

L'une des formes d'épargne les plus avantageuses est le plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier. Comme l'AVS et la caisse de retraite (1er et 2e piliers) ne couvrent souvent qu'une partie des besoins du troisième âge, la prévoyance individuelle (3e pilier) n'est pas un luxe, mais une nécessité. Le 3e pilier Raiffeisen permet de profiter d'un taux d'intérêt élevé tout en payant moins d'impôt. Les montants versés au 3e pilier sont en effet déductibles de votre revenu. Dans le meilleur des cas, le revenu imposable d'un couple disposant d'une caisse de retraite peut être réduit de plus de 10 000 francs.
Le capital épargné au titre du 3e pilier est exempté de l'impôt sur la fortune pendant toute la durée de l'épargne. Les intérêts ne sont soumis ni à l'impôt sur le revenu ni à l'impôt anticipé.
Si vous avez une hypothèque, vous pouvez en outre renoncer partiellement ou entièrement à l'amortissement direct et déposer les montants correspondants, jusqu'au maximum autorisé, sur un plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier. Vous épargnez ainsi deux fois des impôts. Si vous désirez devenir propriétaire de votre logement, vous pouvez utiliser le capital de votre 3e pilier Raiffeisen pour cet achat.

(ma.)

TESSIN / SUISSE ROMANDE

Par Gilberte Favre

Loin des yeux près du cœur

Aujourd'hui encore, il est en effet plus facile de se rendre au Tessin par Zurich que par Lausanne. Cette conjoncture explique «l'invasion» progressive des Nordiques, qu'ils soient Suisses allemands ou Allemands, en terre tessinoise. Une «invasion» diversement ressentie, selon les régions du canton, selon les opinions, les intérêts, les sensibilités, mais qui contribua – tout le monde est d'accord sur ce point – à faire sortir le Tessin de la misère.

L'écrivain Plinio Martini, auteur du roman *Le fond du sac,* qui expérimenta lui aussi la pauvreté inhérente au Tessin, nous le disait peu de temps avant sa mort: «Alors, les gens vivaient de châtaignes, de maïs et de pommes de terre. A Cavergno, il n'y avait qu'une voiture: la camionnette du boucher. Des bergers mouraient en allant chercher les chèvres. De temps en temps, on découvrait des vieilles mortes de faim chez elles. Par honte, elles n'avaient pas osé demander l'aide de la commune...»

Les choses ont bien changé aujourd'hui au Tessin. Mais de quel Tessin parlons-nous? Quoi de commun entre le montagnard de la Léventine et le banquier de Lugano, entre le paysan du val Maggia et le promoteur d'Ascona? Du nord au sud, de l'est à l'ouest et de vallée en vallée, les mentalités et les accents changent profondément. Pas seulement à nos yeux et à nos oreilles d'«étrangers», d'ailleurs.
«Les Tessinois sont très divers pour les Tessinois aussi», nous confiait un Luganais marié à une Léventine. «Ce n'est pas seulement une question de géographie mais une manière atavique de vivre».

Tempéraments et traditions influencés par le climat, la terre, la religion, les êtres. Une sorte de rivalité sépare deux zones principales, lesquelles prétendent chacune à une suprématie, à une authenticité, que cela soit sur le plan esthétique ou sur le plan économique. Au nord – plus rude, plus laborieux, dit-on – voici Bellinzone, Locarno et Ascona. Au sud, plus franchement «méditerranéen», voilà Lugano, Mendrisio, Chiasso.

Loin des traditionnels lieux touristiques, le Tessin, c'est aussi le charme caché de Rasa, dans le Centovalli. Photo: Oswald Ruppen

Notre «latinité» commune n'y fera rien. Le Tessin, avec ses palmiers, son soleil, sa polenta et ses «Ferienhäuser», est plus proche de la Suisse alémanique que de la Suisse romande. Etrange paradoxe né des conditions géographiques plutôt que des sentiments... Car entre le Tessin et la Suisse alémanique, le cœur des Romands ne balance pas.

Entre deux, il ne faudrait tout de même pas oublier les vals Verzasca (et Sonogno!), les Centovalli, les vallées de Colla, Agno et Blenio, ni le Mendrisiotto.

C'est-à-dire l'âme du Tessin.
Au reste, pas toujours facile à déterminer, l'identité des Tessinois, à cheval entre plusieurs cultures. Si leur mère culturelle est incontestablement l'Italie, comme Paris pour les Suisses romands, la patrie reste cependant la Suisse. Les plus éminents défenseurs de la Suisse fédérale, et de ses valeurs, sont souvent des Tessinois. Effet de leur statut de minorité, les hommes politiques d'origine tessinoise mettent généralement plus de ferveur et d'imagination, d'obstination et de courage que d'autres à lutter à contre-courant, et à s'avancer aux premières lignes des combats les plus audacieux.

Isolés, déchirés, écartelés, parfois oubliés, parce qu'il leur fut (leur est) beaucoup demandé, les Tessinois ne sont-ils pas, en Suisse, les pionniers de l'esprit européen?

Le Tessin des Tessinois

On pourra mieux connaître l'âme tessinoise en lisant:
Plinio Martini: *Le fond du sac, La chasse aux sorcières, Requiem pour Tante Domenica* (traduction de Christian Viredaz), Editions de L'Aire, collection CH.
Piero Bianconi: *L'arbre généalogique* (Editions de L'Aire).

Raiffeisen au Tessin

Le mouvement Raiffeisen s'est implanté relativement tard au Tessin. La plupart des Banques Raiffeisen ont débuté avec peu de sociétaires, dans un local très modeste, souvent une pièce au domicile du gérant, avec un coffre-fort, une table ou un pupitre, et – dans le meilleur des cas – une machine à calculer. Mais après quelques années, nécessaires pour se faire connaître, elles grandissaient sans discontinuer. Aujourd'hui, le Tessin compte 117 Banques Raiffeisen totalisant 37 000 sociétaires. Ensemble, elles réalisent une somme du bilan atteignant 2407 millions de francs.

Par Giacomo Pellandini, sous-directeur de l'USBR

La première Caisse Raiffeisen du Tessin s'est ouverte en 1923 à Sonvico, à l'initiative du curé du village, Giovanni Rovelli, qui traduisit lui-même les formulaires et les statuts. Elle resta durant vingt ans la seule Caisse Raiffeisen du canton. En 1943, le jeune juriste tessinois Emilio Riva alla faire un stage au siège central de l'Union Raiffeisen à Saint-Gall. De retour au Tessin, il se fit un ardent défenseur de l'idée Raiffeisen, car il y voyait un bon moyen de procurer à l'agriculture des crédits à des conditions favorables.

Fondations en série

C'est ainsi qu'à la fin de 1944 se créa la deuxième Caisse Raiffeisen du canton, à Morbio Superiore. L'année 1945 vit même sept fondations de Caisses, suivies d'une en 1946 et d'une autre en 1947. En août 1947, ces onze Caisses s'associèrent en une Fédération régionale, dont le professeur Plinio Ceppi (fondateur de la CR de Morbio Superiore) fut élu président, et le pionnier Don Rovelli président d'honneur.
Sous la présidence de Plinio Ceppi, qui exerça ce mandat pendant quarante ans, le comité de direction de la Fédération se montra très actif, si bien que dans les années suivantes plusieurs coopératives Raiffeisen furent créées à leur tour.
Ce qui permit l'apparition puis le développement des Caisses Raiffeisen au Tessin, c'est aussi le fait qu'elles compensaient l'absence de banques régionales et de caisses d'épargne, et que la Banque cantonale – qui a d'ailleurs peu d'agences – pratiquait une politique de crédit très restrictive. En plus du manque de possibilités de placer les économies, la principale difficulté de la population des campagnes et des vallées était l'obtention de crédits. Un exemple typique de ces premiers temps: lorsqu'il s'agissait de créer une coopération laitière, on pensait d'abord à une Caisse Raiffeisen, qui prenait ensuite en charge le financement du bâtiment.

Des temps «héroïques»

Pendant de nombreuses années, l'activité des Caisses Raiffeisen fut constituée essentiellement de la récolte des fonds d'épargne et de l'octroi d'hypothèques. Les premiers gérants, appelés «caissiers», n'étaient pas des banquiers. A part l'honnêteté, bien sûr, les qualifications demandées étaient peu élevées. On peut mentionner dans ce contexte la lettre d'un Suisse allemand qui s'établit dans le Mendrisiotto il y a trente ans: il s'étonnait de voir le caissier de la Raiffeisen se promener dans le village en bras de chemise, portant bretelles et soccoli. Quant aux installations d'alarme et de sécurité, personne n'en parlait!
Malgré le peu de moyens, et grâce à l'aide de l'Union suisse, les établissements Raiffeisen tessinois se développèrent étonnamment bien. Les résultats obtenus démontrent non seulement leur utilité, mais aussi la confiance de la population envers ses concitoyens chargés de la tâche délicate de gérer leurs économies. La meilleure publicité était, et est, sans doute l'octroi des crédits: la procédure était simple et la décision rapide, car les responsables connaissaient bien la situation de chacun.

Une infrastructure efficace

Le dernier établissement Raiffeisen fondé au Tessin est, en octobre 1986, celui de Pregassona. Depuis lors, on procède plutôt par extension du rayon d'activité à des communes voisines.
En 1991 eut lieu la première fusion de deux établissements Raiffeisen, ceux d'Iragna (une commune de 460 habitants) et de

Biasca (5700 habitants). Le guichet d'Iragna est resté ouvert, on y a installé un terminal relié à l'ordinateur du siège principal à Biasca. Les 117 Banques Raiffeisen actuelles recouvrent 226 des 247 communes tessinoises, et leur rayon d'activité compte 253 000 des 282 000 habitants.
Toutes les villes, à l'exception du centre de Locarno, appartiennent aujourd'hui au rayon d'activité d'une Banque Raiffeisen. La ville-frontière de Chiasso a eu sa BR à la suite de sa fusion avec la commune de Pedrinate. La BR du Monte Brè, à Cassarate/Castagnola, a étendu son rayon d'activité à la ville de Lugano, ouvrant des guichets au centre de la troisième place financière de Suisse; elle a changé son nom en BR de Lugano.
Cette année, la BR de Ravecchia-Semine est devenue BR de Bellinzone. Elle avait déjà étendu son rayon d'activité sur le territoire du chef-lieu et commencé une collaboration très fructueuse avec la seconde BR de la commune de Bellinzone, celle de Carasso: même gérant, ordinateur en commun. Son siège sera prochainement transféré dans le quartier très peuplé de Semine, dans un bâtiment de l'Union Raiffeisen qui abrite déjà les départements conseil et formation et l'inspectorat des 127 BR de la Suisse italienne (Tessin et Grisons italiesn). L'inauguration aura lieu le 20 novembre 1992.

Les banques au Tessin en 1991

Instituts	Au Tessin	Siège au Tessin	Nombre de points bancaires	Bilan au (en milliers de francs)
Banque cantonale	1	1	19	4 329 897
Grandes banques	4	–	82	18 500 000*
Banques Raiffeisen	117	117	121	2 407 690
Sociétés financières	5	5	5	187 904
Banques boursières	7	4	9	550 000*
Banques de prêt personnel	5	–	9	300 000*
Banques commerciales	9	6	41	6 500 000*
Banques en mains étrangères	29	5	35	7 000 000*
Succursales de banques étrangères	2	–	2	300 000*

* Chiffres 1990 tirés de «Il sistema bancario ticinese e la piazza finanziaria svizzera» de René Chopard, 1992.

Des architectes réputés

Une septantaine de Banques Raiffeisen travaillent actuellement dans leurs propres murs, c'est-à-dire qu'ils sont propriétaires du bâtiment ou de l'étage. Les immeubles des BR sont en général esthétiques et fonctionnels, parfois construits par des architectes de renom. Les visites d'étudiants en architecture ou d'autres personnes intéressées ne sont pas rares.
Sur les 323 points bancaires du canton du Tessin, 121 appartiennent à des Banques Raiffeisen (voir statistique). Pour l'effectif du personne, la place de Raiffeisen est naturellement plus modeste: à fin 1991, les BR occupaient 237 employés, dont 23 à temps partiel; le nombre total des employés de banque dans le canton est de 8765, dont 6112 à Lugano.

Grands et petits bilans

A la fin 1991, le total des sommes du bilan des 117 BR tessinoises se montait à 2407 millions de francs, soit 6% de celui de l'ensemble des banques et établissements financiers actifs au Tessin et soumis à la loi sur les banques.
Les hypothèques représentent le poste le plus important des actifs (1405 millions de francs), suivies des crédits et prêts aux corporations de droit public (225 millions). En tête des passifs, on trouve les livrets d'épargne et de dépôt (1434 millions) et les obligations de caisse (402 millions).
La taille des Banques Raiffeisen est très diverse. Celle de Bosco Gurin, le village Walser du val Maggia à 1500 m d'altitude (la seule commune de langue allemande du Tessin), fondée en 1950, présente la plus petite somme du bilan, environ 3 millions de francs. Ce chiffre tout de même élevé tient aux liens que les villageois émigrés conservent avec leur commune natale. Cette BR a récemment étendu son rayon d'activité aux communes voisines de Campo et de Cerentino; les trois villages comptent ensemble 161 habitants à l'année.
La BR qui vient en tête est celle de Mendrisio, avec une somme du bilan de 155,4 millions de francs, qui lui vaut le 13e rang des BR suisses.
La BR tessinoise la plus ancienne, celle de Sonvico, a bouclé son soixante-neuvième exercice avec une somme du bilan de 26 millions de francs et 539 sociétaires. Son rayon d'acitivité compte 1400 habitants.
Un tiers environ des Banques Raiffeisen (40) ont une somme du bilan inférieure à 10 millions de francs, 39 autres se trouvent entre 10 et 20 millions et les 38 restantes au-dessus de 20 millions. De ces dernières, 11 dépassent 50 millions: deux au Sopraceneri (Losone et Olivone) et neuf au Sottoceneri (dont six dans le Mendrisiotto, la région la plus méridionale du canton).

Développement des Banques Raiffeisen au Tessin

Année	Instituts	Bilan en mio de fr.
1923	1	0,24
1943	1	0,6
1944	2	0,7
1945	9	0,9
1950	19	3,4
1960	67	38,8
1970	93	194,8
1980	114	756,2
1990	118	2199,9
1991	117	2407,7

De plus en plus de femmes

Au début, comme dans d'autres régions de Suisse, les sociétaires des coopératives

Raiffeisen provenaient surtout du milieu agricole. Même leur nom, «Cassa Rurale», pouvait faire croire qu'il s'agissait de banques réservées aux agriculteurs. Aussi le changement de nom en «Caisse Raiffeisen» en 1973 (puis en «Banque Raiffeisen» en 1992) a-t-il eu des effets positifs. Aujourd'hui, il reste peu d'agriculteurs à plein temps. La plupart des 37 000 sociétaires sont maintenant des employés et des ouvriers, qui se consacrent souvent à temps partiel à l'agriculture, le plus souvent à la viticulture.
On constate avec plaisir le nombre grandissant de femmes dans l'organisation Raiffeisen, que ce soit dans les conseils d'administration et de surveillance, comme gérantes (surtout dans les petites banques) ou comme employées à temps complet ou partiel.

Au Tessin, les Banques Raiffeisen peuvent avoir une architecture classique, comme celle de Montagnola...

... ancienne, à l'image de celle de Mendrisio.

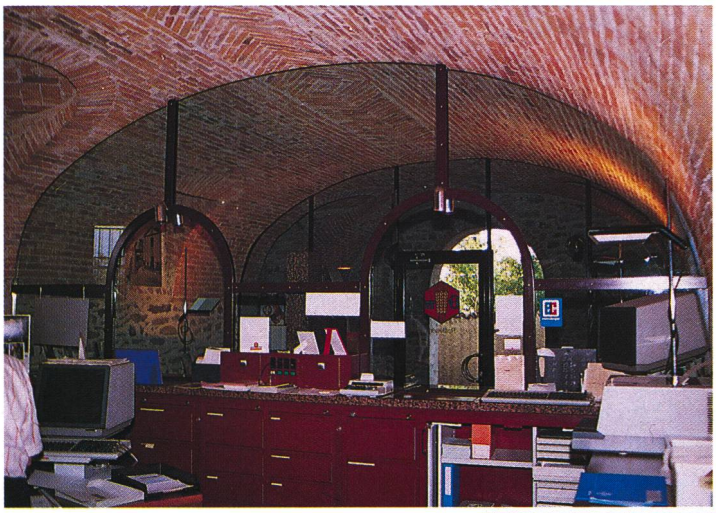

Face à la technologie moderne

Les conditions actuelles et futures du marché bancaire exigent aussi un renforcement de la structure des Banques Raiffeisen. Il est intéressant de relever que des problèmes semblables ou plus complexes se rencontrent souvent dans les communes politiques: là aussi, les autorités sont confrontées à un nombre toujours croissant de nouvelles tâches et obligations.
Une enquête des autorités cantonales menée en 1985/86 a montré qu'environ 60 à 70 communes ne sont pas en mesure de faire face aux problèmes complexes que pose la technologie moderne. Ces communes représentent environ 7500 habitants et 34% du territoire. Quarante d'entre elles ont moins de 100 habitants. On voit que

cela n'a guère de sens de maintenir en vie des communes qui n'ont pas de bonnes structures, pas de moyens suffisants et pas assez de gens capables qui se mettent à disposition.

Raiffeisen précurseur

Il en résulte une nette tendance au regroupement des responsabilités, et l'on souhaite créer des organes de décision au niveau régional. Les autorités cantonales comptent réaliser un premier pas en ce sens au val Onsernone: neuf communes pour 969 habitants et 107 km^2.
Le mouvement Raiffeisen a été ici précurseur, puisqu'il a fondé d'abord une BR pour toute la partie inférieure de la vallée, avec siège à Loco, puis a étendu le rayon d'activité à la vallée entière. On a d'autres exemple de ce type avec les BR des Centovalli, du val Colla et du val Morobbia.
Les problèmes des différentes BR ne sont, naturellement, pas toujours les mêmes. En général, ils résultent de la pression croissante de la concurrence et de la nécessité d'offrir des prestations efficaces et modernes, mais toujours plus chères. Cela crée l'occasion, parfois même la nécessité, d'une collaboration plus étroite entre les BR (échange de personnel, gérant commun, ordinateur commun) et d'une organisation où l'une des banques prend une fonction directrice.
Afin d'optimiser la balance des coûts et des rendements, il est nécessaire pour certaines BR de pousser la collaboration jusqu'à son extrême limite, la fusion. Même dans ce cas, il faut conserver autant que possible les guichets existants.

... futuriste comme celle de Bedano – Gravesano – Manno, à Gravesano.

Dans ce contexte, les autorités bancaires et les sociétaires sont invités à regarder au-delà des limites de leur village et à oublier les antagonismes dépassés et l'esprit de clocher. D'autres formes de collaboration peuvent aussi entrer en considération, comme l'utilisation des guichets postaux.
Pour assurer leur avenir, il est indispensable que les Banques Raiffeisen tessinoises restent fidèles à leur vocation non seulement au plan économique et financier, mais aussi sous l'aspect social. Il est important qu'elles conservent leurs racines et leurs liens dans la population des communes où elles sont actives, et si possible les approfondissent. Ainsi pourront être maintenues les caractéristiques d'une entreprise d'intérêt public où les sociétaires sont à la fois les propriétaires, les utilisateurs et les bénéficiaires du réseau de services.

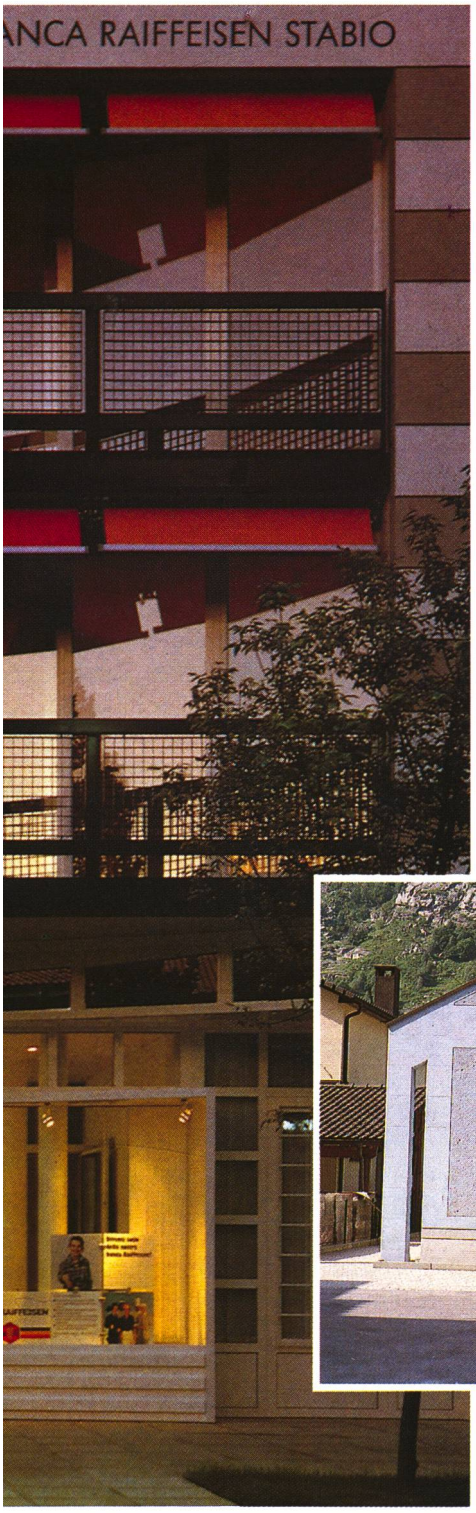

La banque Raiffeisen de Pollegio se distingue, elle, par son originalité...

... et celle de Stabio est résolument moderne.

Le Temps imparti*

Par Nicolas Kolly

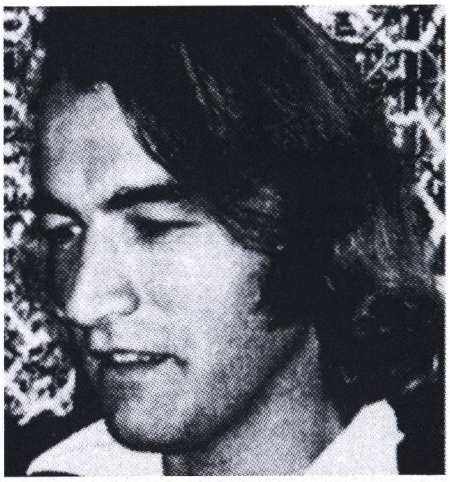

Nicolas Kolly

Né à Essert (Fribourg) le 22 septembre 1947, Nicolas Kolly est mort à Lausanne, le 27 juillet 1985, après une longue lutte contre le cancer. Il avait 38 ans.
Auteur de sept pièces de théâtre, il écrira un seul roman, *Le Temps imparti*, lequel, couronné par le Prix de l'Etat de Fribourg, paraîtra après la mort de son auteur, le 15 mai 1986. C'est en pleine conscience du mal qui allait l'emporter que Nicolas Kolly a écrit cette sorte de méditation métaphysique sur la vie et la mort.
Un livre bouleversant et haletant, somptueux dans sa violence et sa volonté de retenir l'amour pour mieux exorciser la mort inéluctable.

Quand les frères Friederich étaient arrivés, personne ne le savait exactement; ce devait être dans les jours d'automne; eux, on le pensait, s'étaient cachés dans les forêts de l'autre côté du lac; mais combien de temps; il n'était pas possible de le savoir, car ce n'est pas eux qui l'auraient raconté. Certains certifiaient les avoir aperçus, à cette époque, dans les forêts à l'ouest des étangs; mais quand les deux hommes remarquaient qu'on aurait pu les observer, ils disparaissaient dans la forêt. Comment ils avaient vécu; là aussi on ne le savait pas très bien; peut-être s'étaient-ils nourris de poissons et plus certainement ils avaient dû manger des oiseaux; près des étangs, c'était connu, de nombreux vols s'arrêtaient et l'on avait retrouvé des pièges qui leur auraient appartenu; mais on n'en était pas très sûr.

On disait que certains soirs, ou aussi les jours de pluie, on les voyait rôder; on ne savait pas trop ce qu'ils cherchaient et quand on voulait s'en approcher, ils s'en allaient, conservant toujours une grande distance entre eux et leurs poursuivants. Quand ils étaient là, personne ne s'aventurait seul, on craignait, mais on ne savait pas exactement quoi; car aucun fait, qui aurait signalé une mauvaise intention ou pu mettre en danger la vie des gens n'avait été constaté; pourtant la peur les entourait.

De nombreuses histoires couraient à leur sujet; mais toutes ne devaient pas être vraies. Ceux qui prétendaient les avoir vus étaient assaillis de questions; on leur demandait où ils étaient, ce qu'ils faisaient, comment ils étaient; mais les réponses ne concordaient pas. Si on pouvait donner quelques renseignements sur leur existence; on ne pouvait en aucun cas, à ce moment, discerner leurs réelles intentions.

Depuis quelque temps, de nombreuses maisons étaient restées vides; et on ne savait pas si elles le resteraient définitivement. Il était arrivé qu'on les occupât et que les anciens propriétaires revinssent. Certains prétendaient les entretenir afin qu'elles ne se détériorassent pas; mais cela n'était qu'un prétexte qui leur permettait d'y vivre avant que d'autres n'intervinssent. On disait qu'on le leur avait demandé avant de partir. Tout cela créait une ambiance de grande méfiance: chacun attendait de pouvoir s'approprier ces maisons inhabitées, mais n'osait pas les investir immédiatement et craignait qu'un autre ne vînt avant lui. .

Depuis quelques jours déjà, on avait remarqué les deux hommes près de l'une d'elles; ce qui causait de nombreuses discussions: non ce n'était pas possible qu'ils vinssent s'installer ici; personne n'osait franchir l'étape de réflexion suivante; s'ils venaient et qu'on les délogeât, il faudrait également en chasser les autres qui avaient investi ces maisons et comme chacun pensait pouvoir les occuper à son tour, personne n'allait immédiatement intervenir. C'est quand on vit la fumée s'élever au-dessus du toit que l'on comprit que les frères Friederich étaient entrés. Puis pendant plusieurs jours on ne vit plus de fumée. Personne n'osait aller vérifier la présence des hommes dans la maison. On espérait qu'un nouveau signe l'indiquât, mais rien n'apparut de ce que l'on attendait et pendant un certain temps on respira; car la présence de ces personnages était devenue une obsession, le poids d'une étrange culpabilité: «Mais enfin, qu'avons-nous fait»; et leur disparition soudaine libéra les habitants, bien que certains se demandassent où ils étaient maintenant et s'attendissent à les revoir.

Quelque temps après, on les surprit dans un jardin, mais on ne put déterminer exactement ce qu'ils faisaient; puis derrière une maison; on avait vu l'un des deux hommes assis sur le banc de bois. On avait l'impression que les deux hommes étaient moins inquiets ou que peut-être une habitude se créait; la méfiance réciproque tendit légèrement à diminuer.

Quand un voisin passa, il les vit près de la maison; celui-ci voulut s'arrêter pour observer plus précisément le comportement des deux hommes; une curiosité de plus en plus forte l'envahit, il tenta d'entrer dans le jardin, mais, pris de peur, il poursuivit sa route dans la direction initiale, restant encore une fois sur sa faim; celui-ci s'était juré qu'il trouverait un moyen pour satisfaire sa curiosité: on ne savait jamais et il valait mieux savoir...

Marianne était au jardin, à quelque cent mètres de sa maison, située à l'extérieur du lieu, quand, pour la première fois, elle les rencontra.

Les frères Friederich s'étaient dissimulés dans le carré touffu de haricots à perches; car ils avaient remarqué la présence presque quotidienne de la femme dans ce jardin. Comme d'habitude, Marianne était là cet après-midi et arrachait quelques carottes quand elle entendit: «Hep, dites, ils sont vraiment beaux ces haricots, on en a cueilli plein les poches.» Marianne, qui était recourbée sur son carré de carottes, se redressa, surprise et quelque peu effrayée: «N'ayez pas peur, voilà, on a déjà fait le travail», dit Herbert en lui présentant une poignée de haricots.

* Editions de L'Aire, Michel Moret éditeur.

Jeux proposés par Thierry Ott

Les jumeaux

Parmi ces huit lettres, empruntées à l'alphabet malayalam dont la langue est parlée dans le sud de l'Inde, seules deux sont rigoureusement identiques.
Lesquelles?

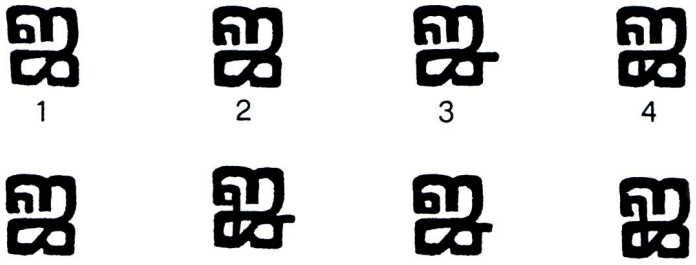

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

9	7	9	7	=	4
7	9	7	9	=	5
9	7	9	7	=	11
7	9	7	9	=	18

Le scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus!

A	D	E	G	I	N	R	6

Mini-quiz

Cinq questions pour tester vos connaissances en géographie. Des trois réponses qui vous sont proposées, deux sont fausses. Choisissez la bonne!

1. **Quel est le plus grand lac entièrement suisse? Le lac:**
   A. De Zurich B. Des Quatre-Cantons C. De Neuchâtel.
2. **De quel pays le sucre est-il l'unité monétaire?**
   A. L'Equateur B. Le Pérou C. La Bolivie
3. **La Sarine prend sa source dans le massif des Diablerets. Où la finit-elle?**
   A. Dans l'Aar B. Dans la Reuss C. Dans le Rhin
4. **De quel pays la ville de Ouagadougou est-elle la capitale?**
   A. Du Mali B. De la Côte-d'Ivoire C. Du Burkina-Faso
5. **Trois pays entourent le Belize, situé en Amérique centrale. Lesquels?**
   A. Le Costa-Rica, le Nicaragua et le Honduras B. Le Honduras, le Guatémala et le Mexique C. Le Salvador, le Honduras et le Guatémala

Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.

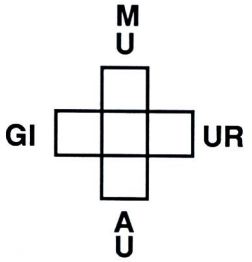

Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

2	0	1
2	4	9
2	3	4

Mots croisés

Niveau difficile

Solutions p. 18

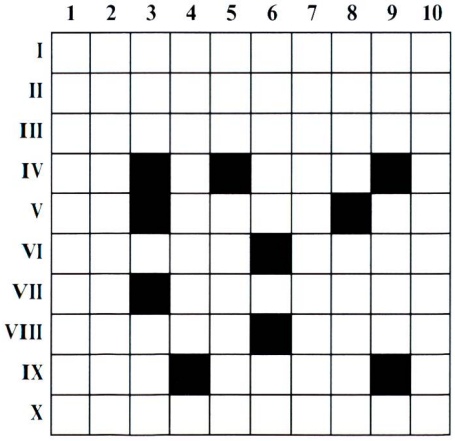

Horizontalement: I. Perdre le fil, c'est le voir filer. – II. Entre la gauche et la droite, son cœur ne balance pas. – III. En deux mots. – IV. O.K. Bousilla. – V. Sujet. S'est abandonnée. Le fanfaron en a deux. – VI. Fruit. Annonce parfois la fin. – VII. Fin de verbe. Certains la mettent dans la soupe, d'autres la jettent par la fenêtre. – VIII. Capitale de demi-portion. Le saut le suit. – IX. Ses hommes n'ont pas peur de se mouiller. En Sicile, ne dort que d'un œil. – X. Les devis le sont.

Verticalement: 1. Connut sa genèse à Genève. – 2. On en prend pour son grade. – 3. Dur, dur. Son critique connaît son histoire. – 4. Sur son fond, on y danse, on y danse. – 5. Aide à se mettre à table. Dans l'Orne, et dans le désordre. – 6. Casse les oreilles, en quelque sorte. Possessif. – 7. Fondent. – 8. Se boit en Italie. Bougeai. – 9. Qui ne joue donc pas à cache-cache. Donna. – 10. Ont toujours le dernier mot.

Un million de personnes nous font confiance

Le «Portrait Raiffeisen» vous révèle pourquoi tant de personnes nous font confiance.
Demandez un exemplaire gratuit de cette brochure au guichet de votre Banque.

RAIFFEISEN

La crédibilité bancaire